



BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
MS.
1337

BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
MS.

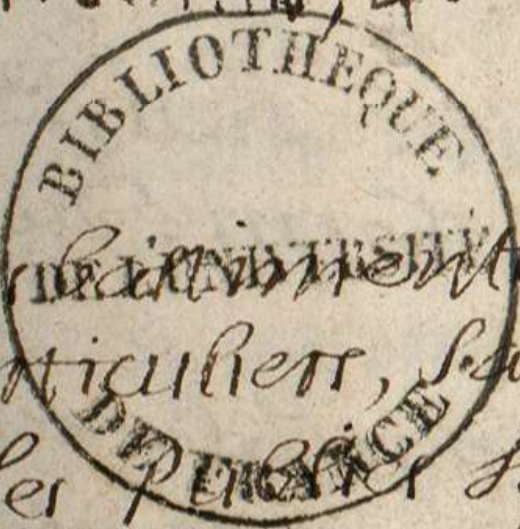
1337

194 . 2 . 8

De L'Architecture

Du sieur Sauvot Medecin du Roy
et de la Faculté de Paris

M. S. h. IV, 40.



Les ~~ouvrages~~ ~~ouvrages~~ ~~ouvrages~~ sont pour le public ou
particuliers, sacre ou profane.
Les ~~ouvrages~~ sont pour la defense
ou commodité du Public.
Les Villes, Citadelles, Forts, sont
pour la defense, Les Ponts, Ports,
Quais, Escluses, Aqueducs, Fontaines,
Halls, Hôtels de Villes, Magasins,
Lieux de plaudoirie, Colleges
Chambres de communauté,
Arcenaux, Conciergerie &c

sont pour la commodité.

Les bâtiments particuliers
consistent en ce qu'il faut pour
loger un Souverain, un Seigneur,
un Bourgeois, ou un Paysan.
et ce traicté n'est que po^r cette sorte
de bâtiments.

Lon y considere le Lieu, les
matereaux, et la Forme du
bâtiment.

Lon bastit autrement a la campagne
qu'aux Villes, et en tout les deux
on doit auo^r égard a la Salubrité
solidité, commodité, et beauté.

A la Campagne, il vaut tou^{rs}
mieux bastir en un lieu de rai-
sonné, pour ce que l'expérience
qui est tou^{rs} certaine, en fait
connoistre la salubrité, ou

insalubrité, que l'on ne connoist
aux lieux non auparavant
habitez, que par ratiocinations
et conjectures, qui trompent le
plus souvent.

On peut mieux connoistre
la salubrité d'un lieu par les
eaux, que par l'air, qui de luy
mesme est mobile, ou emporté
par les vents.

Les Eaux p^o estre bonnes, doiue
partir d'une source qui ne tarisse
iamais, n'auoir couleur, odeur,
ni saveur, ni aucune residence
c'est adire ne laisser aucune
tache dans le Vaisseau estant
reposé, ou euaporées, et auir
aiement les legumes.

La difference du poids des

eaux a boire n'est mes point
connoissable.

Sur l'ediffice des Champs
on doit au regard a la fertilité
du lieu, a son abondance aux
principales commodités de la
vie, aux matieres propres a
bâtir, au bon voisinage, a la
proximité d'une bonne Riviere
et d'un bon chauffage, si l'on
n'y sera point, ou trop loin, ou
trop près des villes, ou des grands
chemins pour éviter ~~pour éviter~~
l'importunité des visites.

Il faut asseoir le bâtiment
et tout son pourpris en un lieu
plein, et ferme, non raboteux,
ni ou les fondations soient mal
aisées a fouiller, ou trop profondes,

afin d'éviter la deffense, et encore
choisir une place qui couste peu.

Choisir l'endroit le plus sec
du terroir pour la commodité des
promenades, et pour épargner la
partie fertile, les Jardins le pourront
aisément engraisser par fumier,
et les autres lieux voisins de la
maison, qui doit estre un peu
élevée, avec son paysage diversifié
de Plaines, de Collines, de Forêts,
de Rivières, de terres labourables,
vignes, villes, Villages, et
hameaux. Quoy d'un costé des
montagnes à environ trois lieues
et d'autre à perte de vue.

Pour le choix des lieux habitez,
on doit de plus avec égard aux
qualitez de l'esprit, et à la santé

des habitants, observer si il vit
peu, ou beaucoup, le Ciel, et le
terroir estant de grand poids a
toutes ces affections. Les Platoniciens
mesmes y ont esté iusqua chercher
le Genie du lieu, et les Iudiciars,
son horoscope.

Particulierement dans les
Villes, on ne peut auoir de lieu
salubre proche des cloaques,
Egouts, lieux Immondes, de
mestiers sales, ny aux rües
estroites.

Il faut éviter de bastir aux
endroits ou les Artisans font
grand bruit, ou lon a trop de
des cloches, quoy qu'on doive
racheter de ce procede des Eglises,
comme des Parents, des Amis

du marché, des lieux d'affaires
de l'eau.

Une maison est bien sur une
grande rue, pour la commodité
des foyers, et du passage des carrosses,
sur le front d'une grande place,
et au bout d'une rue pour avoir
plusieurs vues, et issues, et éviter
le plus mauvais voisinage en
fermant l'une des portes.

On dit qu'un bâtiment est
Holé quand il est réparé de toutes
parts, et cela est bon pour la beauté,
commodité des vues, et entrées,
et pour la sécurité à l'égard du feu.

Le Devis est une description de
tous les membres, et appartenances
d'un bâtiment, de la position, et
forme, mesures, et proportions.

Le Trait est l'art de tracer

les pierres po^u être taillées hors
de leurs angles quarrés pour
en composer les Portes, Voutes
baisées des portes, voutes sur le
coint et sur une tour ronde,
en suite des trompes, trois entrées
en une seule, La vis St Gilles.

L'Ornement consiste en
l'embellissement des parties par le
moyen de cinq ordres de colonnes,
et des ouvrages de sculpture

Le Devis comprend, Le
departement, la position, La
forme, et les mesures ou Symmetrie

Le Departement est l'ordonnance
et description des membres pieces
et parties d'un bâtiment qui
sont en plus grand, ou plus petit
nombre, selon la qualité des
personnes po^u qu'il on bâtit.

Le logement d'un grand Prince ne se peut limiter, non plus que les Conquestes.

Les pieces, parties, et appartenances qui peuvent entrer dans la composition des batiments particuliers sont Les Vestibules, Chapelles, Antichambres, Salles, Ornichambres, Chambres, Garderobes, Arrieregarderobes, Soupentes, ou Entrades, Ornicabines, Cabinets, Galleries, Librairies, Armureries, Caves, Celliers, Salles du commun, Cuisines, Gardemagasin, Sommeleries, Fournils, Boulangeries, Bouanderies, Greniers, Fenils, Esuieries, Places, et hangars a retirer Carrosses, Litieres, et Chariots. Chemins, Vallées, Terrasses, Puits, Fontaines, Grottes, Parterres, Jardins et Vergers et

Bassecours avec les parties, les
Granges, Pressoirs, Celliers, Caves,
Columbières, Vollières, Escueries,
Étables, Laitteries, Buchers, et
hangars, Jeux de Paulme, Jeux
de mail, Carrières, Routes, Parcs
Garennes, Canaux, Villiers,
Tertuaires, et étangs.

Les Princes, et Grand Seigneur
doivent avoir de toutes ces choses
en leur maison de Champ,
et jusques à plusieurs maisons
ainsi complètes, pour toutes les
saisons de l'année.

La Interieur en qualité
choisiront dans tout ce denombrement
les pièces dont ils se verront avoir
le plus de besoin, et qu'ils pourront
le plus commodément bâtir pour
en leur Corps de Bâtiment suivant
les règles qui seront cy après.

declaerées.

Les Marchands, et Artisans
doivent selon leur besoin, qualitez,
et facultez, au de plus des Boutiques
Carrières Boutiques en magasin,
et autres pieces pour retirer leurs
marchandises.

Les Logements des Fermiers sont
compris dans les Maisons.

La Position est un plan en
général du bâtiment, et en particulier
de chacune de ses parties suivant
l'aspect de certaines Régions du
Ciel, et un agencement de chacune
pièce avec celle qui luy est
commode.

Vitruve veut qu'un Bâtiment
soit orienté de sorte que les quatre
encognures soient précisément
opposées aux quatre vents.

Cardinaux, afin qu'il n'en puisse
frapper les fronts qu'obliquement,
et que leur effort porta seulement
contre les Angles, y puisse estre
rompu.

Quand un logis est percé de
part, et d'autre, l'Architecture ne se
doit point soucier de l'aspect du
Ciel, pour ce qu'il n'y aura, qu'à fermer
les fenêtres du costé de l'Intempérie,
et à prendre le i^o de l'autre.

Quand un bâtiment ne peut
avoir les veües que par l'un des
Costes, ce qui arrive tousiours aux
Corps de logis doubles, et aux
Bâtimens des Villes, Aux Regions
tempérées en chaleur, Ceux de l'Est
doivent regarder l'Orient, et
plustost le Septentrion, et Ceux
d'hiver seront disposés au contraire.

Les Chambres tournées a l'Occident, en été sont trop chaudes la nuit, incommodes pour la santé, et l'on y dort mal, ou avec inquiétude.

Celles qui le sont vers l'Orient, ne reçoivent que la chaleur du matin qui n'est pas grande, ni incommode dans le temps, et ont de la fraîcheur toute la nuit, et pendant la nuit toute entière.

Dans les Regions chaudes, on doit avoir les veues du costé de l'Orient d'été, ou du Septentrion, et c'est beaucoup plus aisé de se chauffer que de rafraichir, les froideurs qui nous sont pas grandes se peuvent corriger par art.

Dans les Pays frais l'aspect du moy est sain, commode et agreable, et cet air rend les corps

plus puissant, et plus vigoureux
le devant du logis plus haut, et
le dedans plus éclairé.

Les Vieilles gens se portent
mieux dans un logis tourné au
midy, et les Jeunes en Europe
un aspect contraire.

Le Principal corps du logis doit
estre directement opposé à l'entrée
principale, et l'au de face avoir
vue par devant sur une belle
court, et par derrière sur quelques
Parterres, Jardins, Vergers, et
Bosquets, et les autres corps de logis
si se peut, sinon aux champs.
Celuy qui est destiné pour le logem^t
des Officiers ~~et qui~~ doit au la veüe
sur la Ballecourt pour prendre
connoissance de ce qui s'y passe, et
pour la pouvoir défendre en cas de

nausité.

En France, on laisse la face de l'entrée en terrasse, p^o donner au logis un aspect plus gay, et rendre la cour plus aérée, ce qui est bon aux champs, et lors qu'il y a des fossés mais dans la ville, l'air d'une maison en est plus facile aux voleurs, et le principal logement trop sujet aux bruits de la rue, et à la vue d'un mauvais voisin.

Quant à la Position, il est à remarquer, qu'les Anciens Romains avoient à l'entrée de leurs logis, des places qu'ils appelloient vestibules, pour mettre à couvert ceux qui étoient contraints d'attendre à le^o porter. Les Italiens au lieu de ces places, ont ce qu'ils appellent loges, et qu'ils

placent sur le devant, et sur le
derrière du logis, et même aux
côtés, ce sont espèces de petites
galeries qui donnent beaucoup de
grace, et servent de passage, mais
leurs logis sont presque tous doubles,
et cela ne se peut pratiquer aux
simples.

La Chapelle doit, s'il se peut, être
située près de la première, ou autre
principale porte pour le souvenir
de prier Dieu à l'entrée, et sortie,
et être tournée à l'Orient, mais
de quelque façon qu'elle soit située,
soit en haut, soit en bas, il ne faut
point qu'il y ait des femmes
logées au dessus, ni au dessous.

L'autre côté de la porte
pourra servir ou à loger le portier,
ou à quelque corps de garde,

et il est a observer qu'il faut tenir
que le maître puisse aller a la
chapelle a souuer, et sans passer
par d'autres appartements.

Si en ces deux lieux on ne met,
ni chapelle, ni corps de garde,
ni porte, on y pourra faire une
voliere qui sera directement
opposée au corps de logis
principal.

Les sales doivent estre pres
des entrees, et montées principales
des chambres, et Cabinets princip.^{aux}

Dans la maison d'un grand
seigneur, il faut au moins deux
portes pour recevoir les personnes de
qualité, l'autre pour retirer leur
serviteur, et encore, une troisieme
pour les plus grandes, et qui soit
grande pour y faire fêter, Ball,

et grandes assemblées.

Le principal Cabinet doit
avoir son aspect sur les Jardins,
et à l'Orient, ou au Septentrion,
si on le peut commodément.

Toute chambre doit être
accompagnée, au moins d'une
garderobe, et si est possible, avoir
aussi ses veues au Levant.

Les Antisales, Anticabinets
Curiere-cabinets, Antichambres
et Curiere-garderober, ne sont
convenables qu'aux grands
Seigneurs.

Les Entresoles, et souppentes, ne
se pratiquent qu'aux étages fort
exhaussez, et aux petits lieux.

Il est à observer que les Chambres
et Cabinets principaux d'un
grand Seigneur, doivent tous

au^d quelque échappée secrète,
soit par vne montée, soit par
leur entrée dans quelque autre
chambre, et aussi la Garderobe,
po^r la descharge, et transport de
ce qui luy est nécessaire.

La Gallerie aura si elle peut
la veüe au Levant d'hiver, aura
a son entrée vne montée ou
passage, po^r ne la point rendre
sujette, et a l'autre bout vn Cabinet.

Les Bibliothèques, Armures,
et generallem^t to^t lieux destinees
a la conseruacion de quelques
meubles, donne^r au^d le ouuerture
du costé du septentrion, l'Aspect
du midy, po^r estre tantost auccque,
et tantost sans soleil, quelque foⁱs
chaud, et quelque foⁱs froid, parfoⁱs

avec pluie, et par fois sans pluie,
corrompt, et pourrit tout.

Les Caves, Celliers, Magasins
à bois, Greniers, Fenils, Gardema-
ngere, Boulangeries, Places a
retirer Carrosses, Litiers, et
Chariots doivent auoir le mesme
aspect.

Quelqu'un a dit, qu'aux pays
froide les Caves doivent estre chaudes,
ou au ptes de quelque lieu chaud,
par consequent exposées au midy,
et aux Pays chauds, estre froides.
Quand elles sont chaudes en hyuer,
les Vins s'en rendent plus meurs,
et l'este survient, les conservent par
la fraicheur dans cet estat.

Il faut prendre garde que les
Caves soient esloignées des cloaques
et lieux puants, et tenir po

certes, que l'air se corrompt
quand elles sont au Niveau de la
fosse, ou d'autres reservoirs, et
lors qu'on y respire trop souvent
du vin, sans les nettoyer.

La Cuisine doit estre si le peut
faite, a la partie de l'Occident, ou
bien du Midy, accompagnée d'un
Garde-manger, d'une Sommelierie,
d'une Salle du coin, d'un Puits, ou
d'un Tuyau de fontaine, ou de tout
les deux.

Quand on n'a pas la commodité
de la bastir avecque les pieces et
appartenances d'un de terre, on
la bastit avecque les pierres qui
l'accompagnent, dans terre, mais
il ne faut jamais si on peut, la
loger dans terre, quand les ergouts
ne se peuvent decharger d'un

fosse a decouvert mais seulement
dans un Puits profond, ou fosse
~~decouverte~~ pource que ces fosses
exhalent tousiours une puanteur
fâcheuse.

elle ne doit non plus estre placee
sous le Corps de logis principal et
sur tout sous le lieu ou l'on mange,
tant a cause du bruit que ^{de l'odeur}
des viandes qui deuient insupportables
apres le repas.

La Buanderie doit auoir la meme
affiete que la Cuisine.

Le siege, et ouverture des Puises
doit estre au galletas, ayant encon
un souffrant ou ventouse, qui
passera outre la couverture, sans
chauffer, et routes doivent estre
eloignees des Puits, Caves, et principales
pièces.

On batisra le Puits dans les
Quisines, et dans les Jardins, quand
il n'y a point de Fontaines.

On loge souvent les Fontaines
dans les Jardins, vergers, et bosquets,
La Grotte devant estre, si le peut,
au Nord, et hors de l'Aspect du Soleil,
proche des Jardins &c. si le peut.

La situation du ren se trouve dans
les Quisines de l'Agriculture.

La Forme de bastir est diverse
selon les Siecles, et les Nations, et
mesme, on bastit dans une prouince,
autrement que dans l'autre, et autrement
dans la Ville, qu'aux champs.

Le plus Ordinaire est de bastir
en corps de logis simples, ou doubles,
et qui scaura bien pratiquer ces
deux sortes, entendra la Conduite, et
regle de toutes les autres.

Les Corps de logis simples sont
particuliers a la France, en bastissant
en cloistre sur les quatre costes
d'une Cour, sur l'un desquels, on
dresse le corps principal opposé
a l'entree de la Cour, principalement
aux Villes, presque toujours le plus
large. On dresse joignant ceux-ci
et sur les deux costes, deux ailes,
ou potences, en l'une desquelles

en met la Galerie, et en l'autre
divers logements.

On ne leur donne pas de
villes tant de largeur qu'au corps
de logis principal, lott qu'il ne
peuvent prendre leurs fous que
d'un côté qui leur ne pourroit pas
esclaver une largeur pareille.

La Face de l'entrée qui doit
être opposée au corps de logis
principal, se baltit ordinairement
en Terrasse aux champs, et a
un seul étage.

Cette sorte de bâtiment est toujours
accompagnée de quatre Pavillons
dressés aux quatre coins, en Portie,
et de fens.

Le corps de logis double, n'est pas
de si grande monstre, mais il est
beaucoup plus commode, pour avoir

les demeures de l'été plus fraiches,
celles de l'hiver plus chaudes, plus
de places de plein pied, et plus
proches en vn seul étage, et il est
de moindre dépense, et occupe bien
moins de place. Il doit estre plus
eue, et auo plus d'estenduë dans
les veüs. Il est vray, q'ce il ne
peut auo les id q'vn seul Coré,
si ce n'est sur les Angles, les étages
en doivent estre plus exhaussés,
mais ils en sont plus nobles.

Le Corps de legis principal au
battiment en cloistre, est tournoü bien
plus long que large selon les
facultés du maître.

Ou lon place presq' tout l'escalier
au milieu, ou lon y fait la porte
principale po aller trouuer l'escalier
au Coré, mais il n'est pas si bien
dans cette disposition, pour ce qu'on

est contraint de fermer vne partie
des croisées qui s'éclairent, ou bien
de les assier en vn Niveau différent
des autres, ce qui cause de la difformité
pouir auoir pas de l'autre costé des
croisées en pareil niveau, et de
plus, il est certain que les degres de
les rampans, ne peuvent estre si doux
que ceux du milieu, a cause qu'on
ne luy peut de mesme donner de
saillie en dehors, et il est tout constant,
que l'Escalier du milieu, donne plus
de grace au logis, et a la montée
plus aisee.

Ence cas, il faut qu'il sorte
davantage du costé du dehors, que
de celui qui est au dedans de la Court,
et qu'estant plus haut que le corps
de logis, il face vn Pavillon apart.
Dans les villes on fait le Corps

de logis principal plus haut q
dans les champs, pour monore
en fait les placer qu'on ne peut
au commodement en terre, et
pource qu'on n'y est pas tant exposé
à l'effort des vents. Neant moins
un bâtiment a toujours plus de
noblesse étant eslevé, pour uen
q l'on y ait égard à la grandeur
de la front, ou à sa petitesse.

En tout corps de logis l'étage
Inferieur doit toujours estre plus
exhaussé q l'Superieur, po donner
plus de so aux etages bas, et plus
de grace à l'aspect des facades.

Le dernier étage n'aya qu'une
hauteur Attique les Galeries en
seront plus beaux, et bien qu'il
ne soient pas entierem quarrées,
ils seront autant exhaussés.

Les Etages se distinguent
ordinairement au dehors par Plinthes,
Bandes, ou Architraves, Frites, et
Corniches, ou bien demeurent
sans distinction avançant seulement,
et faisant saillir de quelques
pouces, les cornues des Croisées, et
donnant de la retraite devant
aux Trumeaux, comme par
forme d'Arrière-corps.

La première façon a beaucoup
d'Inconvénient car si les Croisées
montent haut, et approchent de ce
plancher, il est presque impossible
qu'elles ne coupent, ou rompent
la continuité de l'Architrave, ce
qui est fort difforme, ou bien, il
faut que le dessus de la corniche,
s'élève jusqu'à la hauteur de l'appui
des croisées supérieures, ce qui cause

deux incommodites, L'une, qu'on
ne peut regarder iuques au
pied du mur sans beaucoup
s'efforcer, et l'autre que la pluie
venant a tomber sur la corniche
rejaillit contre le verre, et coule
ensuite dans les chambres, auquelles
inconuenient la façade sans
distinction n'est nullement sujette

Si quand les façades sont
distingüées par estages, au lieu de
Lucarnes, on pose vne balustrade
au dessus de l'entablement, la
couverture etant basse, il en vient
a tout le logis vne grande beauté
d'aspect, et commodité pour la veüe,
mais les balustrades ne se peuvent
employer quaux bâtiments, ou
les couvertures sont plates, et ou
le toit est fort surbassé, partout
ailleurs, les Lucarnes sont nécessaires,

et il faut estre bien auerti, que
chaque Pays a pu bastir sa facon
particuliere qui pu certaines
considerations ne peut devenir generale,
ni auoir lieu partout.

La facon de bastir sans distinction
d'estages, ne recenna pas si comode-
ment la balustrade, n'est propre qu'à ceux
des toits eleuees, et neantmoins, ne
laisse pas d'aider beaucoup de grace,
les dernieres fenestres esta couronnées
d'un Architrave, Frie &c et ayez,
si l'on veut y apporter l'ornement,
de grandes, et hautes Pilastres qui
les supporteront, et qui regneront
depuis le bas jusqu'en haut.

Les deux ailes seront plus belles
estant aussi hautes, et ayant aussi
d'estages que le Corps de Logis principal,
pu leur longueur, elle se doit limiter
par celle de la Court.

Quand elles sont égales en longueur,
la Symétrie en est sans doute plus
belle, mais si l'on en rend l'une plus
étroite, ce n'est pas une galerie, il
faut au moins aux champs, les
rendre égales entre les deux
pavillons de l'entrée, ce qui se
pourrait, en avançant autant
le moindre, que la plus large se
avance, et il n'en arrivera aucun
inconvenient, sinon que les
flancs du pavillon de la moindre
seront plus larges que ceux de
l'autre côté, et si cette disposition
est bien conduite, elle n'apportera
ni difformité, ni Incommode.

Le logis du long du mur de
l'entrée se couvre en terrasse aux
champs à la hauteur du premier
étage des autres. On doit
proportionner sa largeur à la

de l'arch. de sauto
la longueur, en sorte pourtant,
qu'elle n'ait iamais moins de
seize pieds de large. Cette terrasse
doit estre fermée de balustrades
et dedans. La Porte doit estre au
milieu, et celle qui est au dehors
au plus d'ornement q toutes
les autres.

Au contraire les façades des
logis par dedans doivent estre
toujours plus ornées, que celles qui
leur sont opposées par le dehors,
et plus enrichies aux parties
basses, qu'aux hautes.

On ne se sert guere dans les
villes de pavillons en saillie sur
les toits, ne se pouvant si
commode pratiquer, qu'aux
champs. Leur forme sera
quarrée, si le logis est tel, et

oblongue, R^e et oblong. Leurs
Saillies ou flancs seront au plus
de la quatrieme partie de
chaque front, et s'etendront entre
deux, et de la cinquieme pote
moins, ils auront plus d'elevation
que les autres corps de logis, aya
nt au reste leurs Etages et alignement
respondants aux Niveaux, et
alignement des autres.

Le premier Etage des Corps de
logis doit estre eleue par dessus le
Rait de chaussee de la Court pote
moins de dix huit poulces, R^e n'y
a point d'offices dans terre, et de
trois pieds au moins, quand il
y en a.

La hauteur du premier Etage
du Corps principal sera celle
des trois parts de la largeur, et lon

y assujettira les autres afin d'aller
de plein pied.

Les Etages superieurs prendront
les mesures, et proportions de la
hauteur, de celui qui leur sera
immédiatement inférieur.

On doit placer les Chambres, et
Cabinets principaux dans les
Pavillons, afin d'avoir, les vues plus
libres, et plus belles.

La Cour doit être en creux plus
longue qu'elle n'est large d'une quatrième
partie au plus, et d'une sixième
partie au moins afin de faire mieux
paraître la face du principal corps,
que la Cour en semble comme
quarrée à la vue, ce qui se voit
de long, se montrant toujours plus
court que ce qui est aux côtés sur
la largeur.

La Court estā ainsi oblongue, le
logis aura plus de majesté sur
tout sur tout, si sur le long du
principal corps, il y a une terrasse
large d'autant que la Court excède
en longueur, et cette terrasse sera
elevée par dessus l'aire de la Court
pour le moins de dix huit poulies,
et de trois pieds plus, et po
à mieux sera fermée d'un Appuy

Le Pavillon double resiste
mieux aux Vents par sa
massivité, et doit être plus élevé.
Les pavillons de defense ne s'y
pratiquent gueres, mais s'y
peuvent construire en mesmes
proportions que les autres.

Des mesures des pierres du Bastiment

De l'Entrée, et de la Chapelle

Si l'on ne laisse, tant d'une part qu'
d'autre une place sous l'entrée, pour
y loger un corps de garde dans le
besoin, il faudra laisser de chaque
côté par delà les Lambages de la
porte, trois ou quatre pieds plus
moins, afin de pouvoir le retirer
quand les Carrosses passeront.

Aux Villes, il n'appartient
qu'aux princes d'avoir des Chapelles,
mais aux Champs, elles sont
nécessaires.

La Grandeur de la Chappelle
doit être proportionnée à celle
du transept de la maison, et celle

trouvera toujours plus belle étant
plus longue que large de la
moitié. L'autel sera au milieu
de l'un des deux bouts, et la porte
au milieu de l'autre, de la largeur
de trois pieds po le moins jusqu'à
cinq, et double en hauteur. Si l'on
est contraint de la mettre à côté,
il en faudra se en finte une avec
qui luy responde. Or si que le
Prebtre puisse estre veu en celebrat,
l'autel aura un marche pied un
peu esleve. Les fonts y seront ice
en toute autre place publique, si
se peut en correspondance par
le dedans.

Quand cette correspondance
interieure ne se peut obtenir, on
se peut aider de quelque finte par
le dedans comme l'on fait par

le debors. Il faut tousiours quil y au
une ou deux fenestres diametralem^{en}
opposées, qui esclairent l'intel par
les bouts, et non pas sur la face,
cet endroit estant plus comode
po vn tableau, que po vne fenestre
On pourroit pourtant y en mettre
deux aux deux bouts de l'autel, et
aux costes du tableau.

Des Gallies

Elles doivent estre étroites, et
basses, les plus grandes n'auoir
en largeur que quinze, ou seize
pieds au plus, po apporter aux
voutes vne plus grande force, et
facilité, et les autres dix ou douze.
Leur longueur sera selon le besoin,
et selon la qualité du maître.
Leur hauteur po les plus grandes
ne sera que de neuf pieds ou

..C'est, et de sept po les autres. Elles
seront voultées en Caise de Perme
po aller plus commodément par
derriere les tomeaux, et sgerber
en un besoin les uns sur les autres.
Il ne sera pas mal de construire
dans l'épaisseur des murs, aux
endroitz qui ne seront point
empeschés par les tomeaux, de
armoires, dont le fond sera plus
bas d'un pied et demi ou de deux,
q l'aire de la Caise, et le hauteur
sera par dessus l'air. Aire de quodq
quatre pieds, leur largeur de trou,
et ouverture de la Caise de quatre
environ, tournée si le peut du
costé du Nord. Au lieu de fenestres,
il n'y aura que des soupirails, et
encore en bien petite quantité.
Leur largeur sera de trois pieds

po le plus, et leur hauteur d'environ
autā par le de hors, et descendra
aussi bien que la partie d'embar
au dedans en talut, ne laissant
d'ouverture po de id, qu'environ
huit poulces, po empêcher l'entrée
des rayons du soleil, et de la lueur
dans la Caverne, et la ligne de leur
pente et inclinaison, doit estre plus
droite de six degres que celle de
l'elevation du soleil au mid jour
plus grand iour de l'année, ce qui
se pourra aisem^t executer en
sachant l'elevation du Pole de
la contrée.

De la Cuisine, Gardemanger,
Sale du Commun, et Fournil.
La Cuisine sera grande en son
tout, et parties, a proportion de

tout le logis. En la fera la plus
grande en hauteur qu'on pourra.
La cheminée sera proportionnée
à la grandeur de l'Office. Philibert
de l'Orme en dessinera une pour les
grands seigneurs dont la cheminée
est au milieu, pour se que la fumée n'y
nuise point aux demeures supérieures,
on peut se voir un mur de refend, le
long du tuyau par en haut.

La porte de l'entrée sera de trois
pieds de large pour le moins.

Le Potager, de la hauteur de
deux pieds pour le plus, afin qu'on
puisse commodement y aller
pour, et pour la même raison,
à l'endroit d'une fenêtre et joignant.

La Salle du Commun sera joignant
la cuisine, toujours plus longue que
large, suivant la grandeur de toute

La maison. sera la plus claire que
l'on pourra, et sans cheminée, aux
maisons des paragne, ou aux lieux
où le bois est cher, si elle est dans terre.
La hauteur suivra celle de l'étage
dans lequel elle sera logée, Il ne
doit pas beaucoup importer po
le reste de ses proportions cette pièce
~~étant~~ retirée de la veüe

Le fournil sera proche de la
Boulangerie, l'un et l'autre grand
à proportion de la dépense de la
maison. Il aura pots moins deux
foyers, l'un pot la cuite du pain, et
l'autre pot celle de la Pâtisserie. le
reste de ses mesures, coe de fegherre,
et en magasin, sera coe où le
pourra.

Des Montées et Passages.

Les montées sont, ou avec Escalier entier, qui appartient aux grandes maisons, ou n'ont q^{ue} des Escaliers à vis, qui appartiennent aux moyennes, Ou ne sont q^{ue} des simples vis, dont on ne se sert qu'aux petits bâtiments, et aux montées particulières.

Les Escaliers sont simples, ou doubles, et ayant un Rempant au milieu d'autres excédant en largeur, Ou consistant en quatre rampants de largeur égale, et to^{ut} de même front, ou en ayant deux de chaque côté, et un beau, et Ormure Passier ou repose entre deux. Ils doivent toujours avoir un repos au milieu de la montée d'un étage, soit qu'elle aille tout droit,

soit qu'elle retourne, et qu'elle soit
brisée. Le Palier et repoidoient
peu le moins estre aussi large, qu'une
marche en longueur, et aussi large
que large, ou auo leur longueur
égale à toute la largeur de l'escalier,
ce qui est bien plus noble. Le mur
deschiffé

ne doit auo de paisse qu'un pied,
au quatorze poulter, s'il ne soutient
les Voutes. /

Il est simple le plus souuent,
mais quelquefois, et triple, et
quadruple selon que les Rampans
sont tels, et qu'on le peut se
io. il en est bien plus beau, et
l'escalier plus clair. /

L'escalier a vis est tourné, ou
auecque retour, ou ayant, un
quartier de vis à la moitié de son

retour l'autre moitié étant en
repos, ou ayant une demi-vie qui
occupe tout le retour. Il est toujours
meilleur de ne se faire aucun repos au
retour afin d'avoir les marches plus
aisées et plus spacieuses. Le mur
du milieu doit avoir les mêmes
mesures, et est quelquefois seul, et
quelquefois double, et se pratique
ainsi que l'escalier entier.

La Vis quand il se peut doit
avoir son noyau de la moitié, ou
outiers de son Diamètre ou espace
pour rendre les marches plus
aisées. Quand il est de cette grosseur,
on le doit faire rampant. La
Place des Escaliers, et vis, est capable
de toutes figures.

Quand on ne peut prendre
rien, ou point de vis par les bouts, ou

extrémités des Escaliers ou vis,
il peut être tiré du haut par le
milieu, mais il faut q^{ue} cette place
du milieu soit comparée de telle
sorte dans la grandeur, que le jour
qui ne vient que d'en haut, puisse
éclairer suffisamment jusques
dans les rombrants d'embas, et
premières marches. La mesure est
d'ordinaire de la largeur d'un
Rampant occupant le tiers de la
place.

Les Repos ou Paliers, ne porteront
que sur des Voutes, et non jamais
sur une charpenterie, pour éviter
qu'un accident de feu survenant,
on ne soit hors de pouvoir de descendre
pour s'échapper.

Si les marches ne sont soutenues
d'une voute elle doivent être

d'une seule piece, et celles de
l'escalier, n'auront jamais moins de
quatre pieds. Leur largeur, Gyron,
ou pas doit estre d'un pied po le
moins, et leur hauteur d'un demy
po le plus. Quand on ne leur peut
donner de la largeur autant qu'on
voudroit, on les avance sur le bord,
ou d'un demi, ou d'un quart de toise,
au moins d'un pouce d'epaisseur,
ce qui donne un Embellissement,
Ou bien, on ne tient point le pas,
entierement au niveau, et au lieu de
tenir l'angle droit, et quarré, on le
rend tant soit peu obtus. On peut
quelquefois se servir de ces deux
avantages ensemble, mais ce s'en
se doit pratiquer que dans les
grandes contraintes. La longueur
de la marche de la Vis doit estre
moindre que celle de l'escalier. La

l'argeur se doit prendre a la moitié
du Diametre de la place, en metta
l'un des pieds du Compas au centre
du Noyau, et estenda l'aue jusque
au milieu de cette moitié, auquel
endroit, la marche doit estre de
huit poulles de l'argeur po le moins,
sa hauteur sera po le plus de sept,
Son Palier doit auoir, ou l'angle qui
est sur le Noyau quarré, ou estre
de toute la moitié de la place.

Soit en l'Escalier, ou soit en la
vis, les Portes qui vont aux
Chambres doivent estre au milieu
du Palier, et au milieu de l'Escalier,
celle de l'entrée principale, ou,
quand on peut choisir ce lieu,
au milieu de l'un des rampans.
L'Escalier n'ayant veüe que d'un
seul costé, si n'a qu'une seule

croisée, elle doit directement estre a
l'aspect du milieu de l'escalier, et
si l'ouverture se peut prendre de
part et d'autre, on peut asseoir l'une
des Croisées a l'aspect du milieu de
l'un des Rampants, et l'autre, a
l'aspect du milieu de l'autre.

Ces regles ne sont pas fort nres
en la vie, si le Noyau n'est que peu
de Corps ou grossier. Quand, ou
le noyau, ou les murs qui representent
le Noyau sont rampants, ou a fo,
le fo se peut prendre comme il est dit
par le haut de la couverture, et
toute montée doit toujours estre la
plus claire que l'on pourra.

Des Antisales Et Sales

Les Antisales doivent ordinairement
estre plus petites que les Sales, et
ne different point du reste en la forme.

Les Salles des Princes, et des
grands seigneurs destinées seulement
aux grands festins, ball, &c. doivent
être placées en l'étage inférieur
et non au supérieur, si l'inférieur
n'est voûté, à cause de la grande
charge qu'elles doivent supporter.
Les Italiens les estiment plus belles
rondes ou quarrées, qu'oblongues,
qui sont plus propres aux Français,
à cause de leur difficulté d'aider des
poutres d'une longue et forte poutre
et qu'ils n'en pourroient couvrir ni,
revêtir le plancher. Il estoit d'un
quarré parfait. Pour les Italiens,
ce qu'ils estiment ces Salles jusques à
la couverture, ils ne les ferment
point par haut d'un plancher.
Ces longues, et grandes Salles

a la françoise, ont ordinairement
en longueur deux fois et demie
leur largeur, et ont du côté de la
cheminée, la cinquième partie,
ou environ de leur longueur,
plus élevée, que le reste, de la
hauteur d'une marche, afin de
donner plus de majesté a cet
endroit qui est celui qst le Prince
occupe.

Les iours, qu'on n'il le peut
commodément y doivent estre
en symmetrie par le dehors cœ
par le dedans, et la place de la
table éclairée sur les deux bouts
par deux croisées directement
opposées.

Les autres salons doivent estre
larges de trente pieds au plus,
usqu'à dix huit p^{ds} le moins, et

et tousiours estre oblongues, Quand
leur largeur est de dix huit a
vingt pieds, on la partage en
cinq parties égales, p^r en donner
deux de plus a la longueur, qui
seront sept sur cinq. Si on les fait
de vingt a vingt deux pieds de
largeur, on la divisera en trois p^r
en donner a la longueur une de
plus, Cui bien on dressera la large^r
en quarre parfait, p^r en donner
la diagonale a la longueur, et
si la largeur est de vingt deux
i^usques a trente pieds, la sale
doit estre deux fois plus longue q^u
large, faire la proportion de la
longueur plus grande, d'autant
plus que la largeur la sera. On ne
doit pas trop s'assujettir a cette
longueur, quoy que les sales ne sont

point pour les grandes assemblées, ni
leur donner une grandeur sur une
trop petite largeur afin qu'elles
ne ressembleront point une galerie.
Quand on le pourra sans contrainte
on leur donnera le plus de id qu'on
pourra avec symétrie, tant
au dehors qu'à l'intérieur.

surtout qu'on ne la lais-
 se pas trop grande, ou
 les planchers bien peu exhaussés,
 il faut qu'il y ait deux id. appo-
 sées le long de la table. pour
 cet effet. Ils doivent estre éloignés
 de cinq a sept piéds du mur de
 refent sur lequel la cheminée se
 contrecoire de la cheminée na-
 point de saillie hors de ce mur de
 refent, car s'il en a, il faut d'autant
 augmenter la distance de ces
 croisées, comme s'il avoit la saillie

d'un pied, et au lieu que cinq ou
sept pieds de distance étoient
suffisants quand il étoit sans
saillie, il en faudra po l'ors six
ou huit, et ces mesures et situation
des croisées po éclairer la table, se
doivent observer en to lieux princip^{aux},
ou l'ordres des cheminées.

Les autres croisées ne se doivent
pas ainsi regarder diametralement,
car ayant la muraille en face, les
jours ne s'en évanouissent pas
au dehors, et se réfléchissant rendent
un lieu beaucoup plus éclairé.

La Porte sera au milieu du bout
opposé à la cheminée, ou si l'on est
contraint de la mettre à côté, il en
faut représenter une de l'autre en
finte, po ne point corrompre la
symétrie. Sa largeur sera, de plus.

trois pieds au moins jusqu'à
six au plus selon la grandeur de
la salle, et toujours la hauteur aura
le double de sa largeur.

La Cheminée qui sera posée au
milieu de la table, sera large
de cinq à sept pieds.

Quand la Cheminée ne peut
estre posée que sur l'une des longes
il faut qu'il y en ait deux distantes
de chaque bout de huit à neuf pieds
le plus, et que l'un des deux bouts
regarde au dehors du logis, afin d'y
pouvoir ouvrir une croisée pour
esclairer le long de la table, avec
la proportion, et distance qui a
esté dite. L'autre Cheminée n'esta
nt aux places médiocres, & pour
garder la correspondance, il faudra
qu'elle soit en finit, sans estre
percée, et pourtant, de se voir braver

qui monte jusqu'au haut, et par
le dessus de la couverture. Les
cheminées éto de cette sorte, on
doit entrer par le milieu de la
longueur de la salle, ou mettre
seulement en fin une autre porte
à l'autre extrémité du mur.

Des Antichambres, et
anticabines, chambres, garderobes,
et arrièregarderobes.

La Antichambre, et Anticabine
doivent être quelque peu plus
longs, mais aussi larges que les
chambres et cabinets, les cheminées
posées au milieu de l'un des murs,
et les portes et ouvertures, par
dehors, et par dedans, en correspondance.
L'entrée en doit toujours être par le
haut opposé à la cheminée.
Les chambres se font ordinairement

en France de forme quarrée. ^{Doit.} Au moins
dix huit pieds po le moins de
large, et trente po le plus, si elle
ne sont po les Princes. Celles de
dix huit pieds iusqu'à vingt de
largeur, doiuent estre plus longues
de deux pieds sur le costé qui porte
la cheminée, po la commodité de
la place du lit. Depuis vingt iusqu'à
vingt quatre, elles n'auront besoin
d'aucun pied d'avantage en longueur,
et surpassant vingt quatre pieds
en grandeur, elles doiuent estre
toutes quarrées.

La cheminée ny peut estre
commodem placée coe aux salles
et cabinets au milieu de son
mur, mais doit estre retirée de
quelque deux ou trois pieds du
costé du id, tant po au plus
grande clarté sur la table, que

po^r laisser d'avantage de place
au lit. La largeur de la cheminée
entre les pieds droits sera suivant
la proportion de la chambre po^r
le moins de quatre pieds et demi,
et desix po^r le plus, La hauteur
depuis l'aire de la chambre, jusqu'à
sous la Platte-bande ou manteau,
sera depuis quatre pieds et demi
jusqu'à cinq.

Une seule croisée peut suffire
aux champs à une chambre
large depuis dix huit, jusqu'à
vingt pieds, et passant la largeur
de vingt à vingt et deux, aux
champs et à la ville elle en doit
avoir deux. Depuis la grandeur
de vingt deux, jusqu'à celle de
trente, deux ~~suffisent~~ aux lieux
descouverts, mais aux autres il

enfant trois, celle qui doit éclairer
le long de la table doit être située
côté il a crédit, sinon qu'on en
pût avoir deux pôles de la table,
à cause de la place du lit.

Quand il y a trois fenêtres en
une chambre, elles ne doivent
être en symétrie que pôle
de la table si on n'y a contant.

Toute pièce qui est sur un coin
doit avoir deux pôles. Sur les côtés qui
forment le coin les fenêtres en
sont plus agréables, et le lieu
beaucoup plus d'air.

Autrefois on tournoit le
chevet des lits contre le mur qui
portoit la cheminée, et tournoit
du côté droit le plus favorable
à la santé, aujourd'hui, on le
tourne contre le mur opposé
à la croisée qui regarde la

table, laissant une vielle de quatre
ou six pieds de large du costé de
la cheminée pour recevoir le monde,
estant au lit, et se tourner du costé
qu'on voudra. Cette place du lit au
costé du chevet, doit au den large
pour le moins unze pieds, tant pour
le lit, que pour la vielle, et la chaise.

Il faut ~~garder~~ au costé directem^t
opposé garder une place pour un
petit lit, s'il en est besoin, et laisser
pour la largeur de la place trois pieds
au moins, et cinq et demi pour le
moins pour celle de la longueur.

Il ne faut point que la porte de
l'entrée de la chambre regarde
directem^t sur la longueur du lit,
ni qu'aucune fenestre en soit beaucoup
proche, a cause de l'incommodité
des vents froids, qui peuvent averti

venir de la Cheminée dont il doit
être aussi éloigné. Cette porte
aura deux pieds et demi de large
po le moins, et trois po le plus, et
opposée à la Cheminée, si le peut.

Il faut se donner de garde
d'assujettir de telle sorte une chambre
à une autre, qu'on ne puisse entrer
dans l'une qu'en passant par l'autre.

La Garderobe ne doit pas auo
moins de dix pieds en to sens, ni
exceder en capacité le trois quart
de la chambre. Quand elle est
spacieuse on y dresse une cheminée.
Si elle est étroite, en un étage
beaucoup élevé, et proche d'une
montée, on y peut se une entrée,
au cas qu'on ait besoin de place,
Et même quand elle est longue,
on peut pratiquer une petite montée
dedans.

32
L'Arrière-garde ne étant
nécessaire hors les maisons des
Princes, q^l p^r retiter vne chaise
percée, ne doit estre grande que de
quatre piés.

Des Cabinets & Arrière cabinets
Les simples Cabinets ne appartiennent
qu'aux Grands p^r y traiter d'aff.
Les autres ne sont d'ordinaire que
p^r accompagner les Chambres, et
y retirer quelque chose de rare; Leur
grandeur doit estre proportionnée
à celle du Logis, ils doivent auoir
vne cheminée opposée à l'entrée, &
estre moindres que les Chambres, et
les Arrière cabinets moindres q^l
les Cabinets.

Des Galeries Librairies, et armureries

Leur grandeur et largeur doivent
estre tirées de ce qui a esté dit par là
de la Terrasse, les proportions deus
estre semblables.

En France, plus une Galerie est
longue, plus on la trouve belle.
La hauteur de ces pieces se règle
sur l'étage dans lequel elles sont
situées.

Si la Galerie est voûtée, et de grande
largeur et longueur, on luy doit
donner la hauteur de deux étages
ce aux Salles Royales, n'y ayant
point d'étage Supérieur, on donne
à ces places le plus de hauteur qu
l'on peut, en les élevant en cercle,
et à voûte à plein centre elles n'en
seront pas si susceptibles des
intempéries de l'air ~~ni~~ sentir

de l'Arch: de la Saucot.

3
pour entrer des changements, chaud, froid, pluyes, et neiges, ce qu'on les ouvertures sont basses. Elles auront leur ouvertures en correspondance par le dedans.

La Porte de la Galerie doit être au milieu de l'un des deux bouts, et une cheminée sera mise au milieu de l'autre. Si la porte ne peut être mise en ce lieu, il luy en faut une en fente qui luy responde.

Le Cabinet de la Galerie sera mis au bout du côté de la cheminée, et si est possible, en symmetrie par dedans.

Une belle montée est nre icigné l'entrée principale de la Galerie pour la desubjettir.

La Librairie doit avoir une cheminée placée comme celle de la Galerie, et un cabinet

L'armurerie ne doit estre couverte
qu'à un costé, p^o y retirer les armes
plus commodem^t, la Galerie, et la
bibliothéque le doivent estre des deux,
mais sans symmetrie

Des Etuves & Bains

L'usage du Livige n'estient bon
de nécessité des etuves et bains,
mais si l'on en veut auoir, il les
faut plutôt situer en l'étage
inferieur, qu'en l' supérieur, p^o la
commodité des voutes, et d'y apporter
de l'eau. Ils sont beaucoup mieux
avecq^s des voutes, et dans l'étage
inferieur p^o la moiteur, et pourritun
que l'eau pourroit apporter au
plancher, et que les murs du même
étage peussent bien mieux rendre
aux poussées des voutes.

Quatre piéces sont nées aux
Estuies et bairns, assau. la chambre
du fourneau dans lequel on
allume le feu, tant p^r chauffer le
Poêle, que la chaudiere du bain,
et encor p^r retirer le bois, p^r passer,
et porter l'eau dans la chaudiere
qui doit estre portée sur une partie
du fourneau soutenue par de
grosses barres de fer, et le Poêle
occupera l'autre. La bouche du
fourneau ne doit auoir guere plus
d'un pied d'ouverture, avec une
cheminée au dessus p^r porter
hors la fumée du fourneau, et
celle de la chaudiere. Cette chambre
n'est sujette a aucunes mesures, et
peut estre faite selon la commodité
du lieu.

Dans celle on entrera dans la

Chambre de l'estuve dans laquelle
seront le Poêle, et la chaudière,
couverts d'un Ouvrage de Poterie,
ou autre ornement agreable, et
situee dessus la voûte du fourneau,
elle doit emprunter son fond de la
chambre ou cabinet du bain, de
laquelle elle ne sera separée que
par une cloison ayant un
vitrage pour recevoir le feu. Au
milieu de cette cloison sera aussi
avec un vitrage, la Porte pour
entrer de l'estuve dans le cabinet
du bain.

L'espace de l'estuve sera petit,
et la voûte doit estre basse a la
hauteur de huit ou neuf pieds
pour le plus pour estre plus commode
a chauffer. Pour la meme raison
le cabinet du bain ne doit point

estre grand, et lon posera dans ce
Cabinet une ou deux Baignoires
de figure oblongue, dans lesquelles
l'eau tant chaude q's froide sera
conduite par des tuyaux de
plomb fermes de bons Robinets pour
en mettre ce que lon voudra. Cette
eau se vuidera par d'autres tuyaux
avec leurs robinets en lieu comode
quand il sera besoin. Ce Cabinet
doit estre voûté, non pas si bas q'
celuy de l'estuve, mais bien plus
orné. On pourra au commencement
de l'attachement de la voûte, se
regner une corniche qui servira
à poser les Boetes et Vases des
poudres, liqueurs, et senteurs. Il faut
que dans le mesme Cabinet il y ait
une espee de Baignoire de Cuivre, ou

l'on mettra un Redout plein de
feu po desseccher, et eschauffer les
linges.

Les portes, ni du Cabinet, ni de
l'estime ne doivent point estre a
arrestes, cette forme n'estant pas
commode po estre paime.

Ce Cabinet ne doit auo de id qd
cotte' oppose a la cloison qui le
separe de l'estime, et ce id sera
fermé d'un chassu de verre qui se
haussera, et se baissera, tant pour
prendre l'air fraid du dehors, que
po en donner a ces deux chambres
quand on en est sorti.

D'ice Cabinet, on doit entrer dans
une chambre plus grande, claire,
gaye, et la plus ornée qu'on
pourra bien tapisser, et garnie de
beaux tapisseries les saisons po se

rafranchir, et reposer au sortir
du bain. Elle doit auoir vn passage
libre, et non assuyetti, et vne ~~cheminée~~^{montée}
et ce passage doit aussi estre ~~par une~~
des assuyetti, tant ~~pot~~ l'entrée de ceste
chambre, que ~~par~~ celle du Fournneau
par vne montée commune. /

Des Escuieries

Pour estre belles et nobles, elles ne
doient estre qu'à vn seul rang et
pō cela, auoir vingt quatre pieds
de largeur, atrou uoies de hauteur,
estre percées, et prendre iō de part,
et d'autre afin de receuoir la chaleur
ou fraicheur du costé qu'on voudra,
en tenant l'autre fermé. Elles seront
esleuées par dessus le raie de
chauffée, le plus haut qu'on pourra,
iurques a quatre pieds, ou enuiron

par dessus la hauteur de la tête du
cheval.

Le Rastelier sera large de quinze
pouces, non en penchant, mais
élevé tout droit, et à plomb, le
dessous sera troué par de petits
quarres, afin que la poussière qui
est toujours mêlée avec que le foin,
tombe en bas par ces trous.

La mangeoire aura la même
largeur que le Rastier, et sera aussi
longue que la place du cheval
sera large, assavoir de quatre pieds sur
huit, que cette place doit avoir de
longueur.

L'aire de la place des chevaux
doit être élevée par dessus le reste
de l'écurie d'environ deux pouces,
et descendre en pente dans une
gouttière, ou rigole de pierre, qui

sera au bout de cette place des Chevaux,
afin que leur Urine se puisse
mieux écouter. 8X

Le Ret de l'aire de l'Écurie,
qui sera de la largeur de quelque
treize pieds et demi, servira à se
promener derrière les Chevaux
sans en être frappé.

La Porte doit au d'environ
cinq pieds de large, et de haut
deux fois autant.

Pour faire une Écurie en
voûte de cette largeur, il faudroit
pour supporter la voûte, des murs
de grande épaisseur, et neantmoins
l'Écurie en seroit bien plus belle
et plus assurée contre les accidents
du feu, et la voûtant de cette
façon, il faudroit faire d'autres
voûtes à Linettes, à l'endroit des

senatores po l'entree du iour.

Des parties dont le membre
du Bâtimement sont composées
et premierement

Des murailles

Sur toutes choses on doit dans les
bâtimens auoir le soin de la fondation
des murailles, et des couvertures.

Car si il importe beaucoup de
rencontrer un terrain ferme, autrement
on aura beaucoup de dépense à
faire qui ne paroîtra point, et l'on
ne sera pas logé en assurance.

Si faut trop creuser pour trouver
le fond vis et solide, on le peut
contenter de fonder sur un vis fond,
seulement de Pilastres éloignés
quelques fois de l'un à l'autre quelques
à huit toises, avec des arcades dessus,
sur lesquelles on fera porter seulement

les murailles d'en haut. Il n'est pas
besoin de cintrer ces Arcades de
charpenterie, la terre est assez forte
pour les soutenir, et elles ne doivent
point surpasser la ligne de terre,
mais plutôt, être d'environ un
pied au dessous.

Quand rien n'obligera de bâtir
par Arcades, il faut que le mur de
fondement, ou mont en talut,
ou soit élevé par recoupement
et retraiter en forme de degré
jusqu'au haut de la terre, tant du
costé du dehors, que de celui du dedans,
et quand on ne le leve, ni en talut,
ni par recoupement, mais à plomb,
et perpendiculairement, on luy doit
donner en espaisseur toute la
largeur de la fondation, car ainsi
n'estant revêtu, ni par dedans, ni

par de hors de terre remuée, le terrein
solide le soutiendra beaucoup plus
fermement.

Les murailles dans les fondations
doivent estre construites de pierre de
libage, et principalement aux premieres
allées que l'on fera des plus grandes
des plus solides, en les massonnant
le plus soigneusement, et les arrangeant
de mesme. Sans s'arrester a
l'opinion de ceux qui n'y mettent
q^{ue} les plus mauvaises pierres, a
cause que celles n'y sont ni en veüe
ni exposées aux milles du dehors, et
qu'il y iettent en confusion, & perdent
toute la fermeté du bâtiment, ne
depend que de la solidité des fondem^{ens}.

Les pierres trop dures, ne prennent
pas, et n'aspirent pas bien le
mortier, et la plus mauvaise est

Le Graiz dont la Maçon ont
deffense de se servir en maçonnerie.
Le Caillou rond n'y vaut rien tant
a cause qu'il n'a point d'assiette, q'
p^r la dureté trop grande. Pour le
Moillon, il doit estre ferme, aspre,
plat, et de bonne assiette.

La meilleure Chaux se fait de la
pierre la plus dure, et doit estre
destrempée au sortir du fourneau
s'il se peut, et aumoins auant
qu'elle vienne a se separer, autrement
elle perd beaucoup de sa force, et
graisse. Le moyen de l'estimer est
dans Philbert de Lorme.

Plus on met de chaux et de sable
le trouille au d'espaisseur, plus le
mortier devient dur, et par le
temps acquiert une solidité pareille
a celle de la pierre, si bien que les

110
murs a chaux, et a sable, ne
doivent pas auoir moins de deux
pieds en leur epaisseur, et se portent
incomparablement mieux dans
les eaux, dans terre, et proche de
terre, qu'en vn endroit plus haut,
ce qui n'arrive point aux murailles
de Platte, qui sont meilleures en
moindre epaisseur, et aux hauts
etages qu'aux bas. Elles s'achent plus
promptement et durent beaucoup
moins.

Il faut toujours donner a des murs,
surtout a ceux qui sont au rade
de chaux et de terre maconnerie a
chaux et a sable, une retraite
d'environ demi pied, ou les faire
enlever de puis le fond, en talut par
degre ou a plomb. Leur epaisseur
depend de la place ou ils sont,

de leur hauteur, et de la qualité
pierres. Car pourquoy lon fait les
murailles des dehors, et des suades
ordinairement deux fois plus espais,
que celles de dedens. Et

Quand elles sont batties de
moillon rond et menu, ou de cage,
leur espaisseur doit estre plus grande
aussi.

Chaque étage doit aussi estre
recoupré par dedens et par dehors
de quelq' pied et demi pied, assavoir
de trois pouces d'un costé, et de trois
de l'autre.

Quelques Maistres ne trouvent
pas bon d'alerer le mur intérieu-
r a plomb, et leur donnent un pouce
et demi de fruit sur la hauteur
d'environ douze pieds.

Les encognures de huis et de
porte de pierre de taille les plus grandes

q^{te} se pourra, ou de Briques en
façon de pierre de taille, et il faut
prendre garde à en eslogner le plus
q^lon pourra les fenestres portes et
autres ouvertures, afin de ne les
point affaiblir.

Il faut en bastissant contre une
pente de Montagne faire des
contresorts, et esperons bien en l'ice
avec les murs qui supportent
le terrain, et distants les uns des
autres de quelque deux toises, on
leur doit donner autant de
longueur que les murs qui
supportent les terres seront hauts.
C'est le moyen de diviser, et rompre
la force de la poussée des terres, et
lesd^s murs auxquels ils ser^{ont} attachez
auront presq^u la mesme force
q^lils auroient en epaisseur la
longueur d'ed. Contresort

Pour le parfait entien des pierres
de taille et des briques, on en assiet
chune sur sa longueur et la prochaine
sur sa largeur, puis la prochaine
sur sa longueur, et continuant
ainsi de mesme facon. &c.

Au second rang il faut poser
sur celle du dessous qui a esté ~~posée~~
mise sur sa longueur une autre
pierre qui soit sur sa largeur, et
sur celle qui est sur sa largeur,
une qui soit sur sa longueur,
ainsi le mur sera beaucoup mieux
ré au dedans, et aura par dehors
son aspect de meilleure grace.

Il faut encore observer pour les
pierres de taille, de les tailler, lier, et
traverser aux plus petits joints
qu'on pourra, et a cette fin les
équarrir aux grande iustes,
tenant leurs arêtes fort vives,

et de crainte qu'elles ne s'écornent,
on doit auoir soin de les porter en
berogne sur des torchons de paille,
de les mettre sur un bar, aussi
armé de torchons, et les couuer
afin de les mettre sur le lit avecq
l'engin. Les Emcien, pour empêcher
que le parement ne s'écornast,
les tailloient premierement en
ronde fosse grossierement, et la
raualoient ensuite, et tailloient
sur le tal.

Les pierres parpaingnes doiuent
aussi estre toutes a ioints entiers
quarrés, et les bœupes, queuës,
et bouts de chaines, fambes,
Boutisses, Estrayeres, et autres
sortes d'assietes, de pierre de taille,
autrem la massonnerie est
mauvaise, et desagréable a la veüe

En massonnant avec Cailloux et
sable, il faut discontinuer par
quelques intervalles de temps,
selon que le mortier est plus, ou
moins long à sécher en un pays
qu'en un autre, et du moins, quand
les murs sont de moillon, ou
blocage ne point poser les Perches,
que la massonnerie ne soit sèche.

Pour les murs de plâtre, car
ils se sèchent promptement, ils doivent
être élevés sans discontinuation,
mais de quelque façon, qu'on
massonne, soit en plâtre, soit en
chaux, la bécogne doit toujours se
conduire au niveau, et non par
espallettees, si l'on veut qu'elle ne
se fende, ni entrôture. Car la
massonnerie de la chaux se sépare
aisément de celle qui est ~~de~~ fait
tout fraîchement, quand elle

vient a se desseccher.

Les murs de Refend ou leparaison
ne sont mes q^{ue} la ou lon veut
appliquer des cheminées, ou des
poutres, aux autres lieux, qu'on
on veut mesnager la place il n'est
besoin, q^{ue} de l'épaisseur d'un demipied
au plus, autrement le mur de
massonnerie ne bien mieux ceux
de facade, et leur sert de contrefort,
ce q^{ue} ne fait pas celuy de cloison
qui doit estre contre l'air, et veu qu'il
devroit po^{ur} n'estre point sujet au
passage des vents caillots, auquel
cas il va po^{ur} mur de massonnerie,
et sont aussi chers; et la considéra^{tion}
de la place ne doit point alors
prevalloir a celle des autres
inconvénients.

Des Portes

Celles par où doient passer les
Carrosses auront six pieds de large
pour le moins, et seront rondes,
et cintrées. Les autres, qui ne serviront
que d'entrée au Corps de logis, seront
plus belles quarrées, que rondes, et
n'auront que cette largeur de six
pieds. Les plus petites n'en doivent
point avoir moins de deux et demi,
suivant la grandeur, ou la petitesse
des lieux dans lesquels elles donnent
entrée, et leur hauteur sera pour
le moins ou double de leur largeur,
au moins les plus petites en auront
deux pieds, et demi.

Quand elles passeront trois pieds
et demi en largeur, leurs ouvertures
seront fermées par deux huisseries,
se joignant au milieu, et leurs

feuillures de telle largeur, et faites
de telle sorte, que le bois, qui bat
contre la feuillure ne sauvance
point, l'huisserie étant ouverte
au dedans outre le jambage

On les biaise quelquefois pour
gagner de la place, ou pour obtenir
quelque symétrie, mais cela ne
se doit pratiquer qu'en celles qui
ne sont pas beaucoup fréquentes.

Elles ne doivent jamais, ni les
fenestragés se rencontrer au-dessous
d'une poutre.

Quand elles se regardent toutes
directement, et d'un bout à l'autre du
logis, y ayant des fenêtres à ordres
beaux, le logis en sera plus beau,
en paroîtra plus grand, et ces
deux fenêtres étant ouvertes, l'air,
quelque chaleur qu'il face, il y aura

alendroient de ces portes un grand
raffraichissement, ce qui fait q^d les
les Italiens, cette dispoⁿ se
pratique avecq^d grand soin.

Il ne faut pas oublier de leur
donner une discharge et arc de
massonnerie par dessus, afin que
le mur qui porte sur leur couverture
en s'affaissant ne les casse, ce qui se
doit observer aussi aux fenestres

Des Fenestres et Joux.

Les principales ouvertures de
l'édifice sont soupiraux,
croisées, ou Lucarnes.

La règle générale est que celles
qui sont en un même étage, soie
tant en même niveau, tant po^r
l'assiette de leur appui, que po^r celle
de leur tableaux ou ouvertures.

Que si l'y en doit avoir quelque une
plus haute, ou plus basse, plus
grande ou plus petite, elle se doit
situer au milieu, et si elle l'est a
côté, elle en doit avoir une semblable
à l'autre également distant du
milieu.

Cette règle convient aussi aux
portes, et à toutes sortes d'ouvertures,
niches, et figures situées au dehors.

Il est besoin aussi de les poser à
plomb, les unes sur les autres, et tout
cela s'entend quand on le peut.

Quand on ne peut obtenir la
symétrie selon voudroit, à tout
contraint on s'aide par le dedans
en quelque lieu qui ne soit pas en vue,
ou l'on représente une fenêtre en
finte.

Quand quelque mortee qui n'a
pas besoin d'une croisee entiere,
entraint d'asseoir une fenestre
cotee en plus haute, ou plus basse
qu'une que les autres, et qu'on en
peut situer une autre de l'autre part
en correspondance, il faut poser la
croisee de cet Escalier au meme
alignement et niveau des autres, en
mettant en suite les parties de cet
croisee qui demandent d'estre murées
au dedans, et tenir les autres
ouvertes.

Toutes ouvertures sont plus
agrees en nombre impair.

Qu'il ny a que dix huit ou
vingt pieds de largeur, les fenestres
n'en auront q^e quatre, et seront
entrejouees de pied etroit

Qu'il y en a de vingt a vingt deux

elles en auront quatre et demi.

Sur la largeur du lieu sera de vingt deux iusques a vingt quatre, et leur en faut donner environ cinq sur vingt quatre, iusques a vingt sept, cinq et demi.

Sur vingt sept iusques a trente, elles auront commodement six pieds, neantmoins ces mesures se gardent rarement.

Plus un logement est long, plus aussi doit il auoir de id, mais toujours avec proportion, pour ce qu'il trop donne trop de froid en hyuer et de chaud en este, et le trop peu, de la melancolie, et de l'obscurité.

Les lieux tournes au milieu n'ont point besoin de tant de couverture, cette partie du ciel estant couuue beaucoup plus

lumineuse.

Ni les étager beaucoup exhauffer,
car plus le ro vient de haut, et
plus vif en est il.

Le jour de Reflexion ne donne
qu'une lumière faible, et obscur

La Regle de la hauteur des
fenestres et d'autreux foist la largeur
avec environ une fixie partie de
largeur. Philb. de l'Orme veut q
cette hauteur finisse en arriere-
voulant pres des solives environ
de demi-pied, et soit toujours plus
esleue, q le commencement en
avachement des poutres, ce qui
ne se doit observer qu'aux logis
mediocres, et dont les planchers
ne sont guere exhauffer, parceq
cela leur donne peu de clarté.
Quant aux bâtiments nobles, le
dessus des fenestres ne doit pas

approcher si près des solives, et ces
les estages y sont assez hauts, il doit
plutost estre abaissé au dessous des
poutres, pour ne point offeser de id aux
peintures qui sont au plat fond,
et se regner un architrave au dessus
des poutres.

Le trop grande id nuit toujours
aux peintures.

L'appuy de fenestragern doit
aue q trois pieds de haut, et de
large enuiron dix poulces pour
pouuoir auquau pied du mur,
et faire q la pluie tombant dessus,
ne venisse point contre les vitrages
et mesme, afin quelle coule en
dehors, il l'y faut faire un peu
penchant.

Il faut q leurs meneaux, et
croisillons soient delices, et minces

de quatre ou cinq poulces de
largeur, et de neuf ou dix d'épaisseur,
selon celle de leur appui; si
neantmoins les croisées n'excedoient
point quatre pieds en largeur, il
n'estoit pas besoin qu'elles en eussent
et croisées fussent de pierre,
mais seulement de bois, de l'épaisseur
de deux ou trois poulces, en prenant
garde, de telle manière le dit
croisées, soit de bois soit de pierre,
qu'il soit tenu si haut au dessus
de l'œil pour ne point empêcher
la vue au dehors.

Les feuillures n'auront de
largeur au plus que trois poulces,
suivant la grandeur des fenestres,
afin que les chassides vernieres
ne puissent retirer le vis en
s'avançant au dedans de l'ouverture.

des fenestrages. Leur Escoinson
doivent estre suffisamment
embrasee po respandre d'auantage
le id dans les chambres et po
empescher que les volets ne
sauvent bordonner au costé
ded. Escoinson.

Si le volets estant ouverts
surpassent l'épaisseur du mur,
il les faudra faire briser a l'endroit,
ou son épaisseur finira.

En Allemagne on auenture les
battis de verre des fenestrages
de haut ordix poulces dehors,
ainsi l'appuy estant enfermé ne
peut meillor la chambre par
rejalissement de la pluie il sert
ce d'une petite table dedans et
on peut voir dehors, deuant a
costé, et en bas sans ouvrir la fenestre

Des Cheminées.

Les Cheminées en les proportionnant
à la place où elles sont situées doivent
avoir pour le moins quatre pieds de
largeur, et sept pour le plus, et de
hauteur pour le plus aussi de quatre
à quatre et demi depuis l'aire de la
chambre, jusqu'à leur manteau,
qui par le dehors doit être conduit
à plomb, et les pieds droits, comme
côtés jusqu'au plancher.

Le Manteau étant bas, le feu
en offense moins la vue, et la
fumée ne s'en répand pas si tost
par la chambre, pour ce que la hotte
étant par ce moyen plus droite,
elle renvoie aussi plus droit la
fumée qui pourroit battre contre,
dans le Tuyau. Il faut pour cela, et
afin d'avoir la hotte plus droite, que

de l'arch. de l'arrot
quelque monteau ne s'auance pas 4
plus de deux pieds et demi d'ant. la
chambre, si ce n'est en une cuisine,
ou autre lieu, ou l'on face le feu extrêmement
grand, pour ce que surtout si le
plancher est bas, plus il se iette en
dehors plus la hotte est couchée.

Pour cette considération les pipes
droites ne doiuent point estre jettes
en hotte comme à l'ordinaire au dedans
de la cheminée, mais seront conduits
à plomb surtout aux lieux ou l'on
fait vn feu beaucoup este nouu
moins iusques au dessus du plancher.

Le Contre cœur doit estre conduit un peu
en talut, depuis l'aire du foyer,
iusques à l'endroit du plancher,
la fumée s'en reflectira plutôt, et
frappant contre dans le tuyau, et
il faut que l'ouverture de la cheminée

soit plus large par haut, qu'à
l'endroit du plancher en augmentant
l'ad. ouverture par haut d'un
pouce sur la hauteur de vingt
piers, et de trois sur soixante.

Il faut aussi conduire le
tuyau le plus unim qu'on pourra
afin que l'inegalité ne puisse pas
rabbatre la fumée.

Pour éviter encore cet inegalité
il ne faut pas laisser les cheminées
long temps sans les nettoyer, car
la suie s'y amassea monceaux
inegaux.

Il ne suffit pas que la cheminée
soit conduite convenablement, et il est
besoin de plus, que le feu soit en
proportion avec la ouverture de
son tuyau, et comme la flamme se
resout en Air, en vent, et en suie,

Si par un trop grande feu Il s'en
resoluoit plus quil n'en peut sortir
par son ouverture, cet air qui
emporte la fumée seroit contrainct
de refluer dans la chambre avec
elle, et ce aussi, c'est la flamme qui
produit l'air, et l'air en mouuement,
qui chasse la fumée, et la fait monter
et qui la nourrit, et l'augmente, si
n'y a de la flamme suffisamment, la
fumée ne pourra monter toute,
de la vient qu'en augmentant la
flamme, la fumée cesse, et quil y en a
dans la chambre iusqu'à ce quil y
ait de la flamme suffisamment, & d'à
se fait aussi, qu'on entrouure quelque
porte ou fenestre, afin que l'air de
dehors venant à agiter, la puisse
augmenter et faire un vent qui
chasse la fumée en haut.

Il est besoin encore d'empêcher
un lieu de fumer, qu'il soit de grande
suffisance, car ordinairement il fume
dans les petits lieux, si l'on n'y tient
une porte, ou fenêtre entrouverte,
parce que la flamme consume, et
emporte de la chambre beaucoup
d'air avec elle, en ayant besoin
même pour s'entretenir, et il ne s'en
peut avoir reparer, ainsi la flamme
s'éteint, et la fumée augmente,
la flamme n'étant autre chose qu'une
fumée allumée, et la fumée une
flamme éteinte.

De plus, la fumée surmonte de sa
nature la chaleur. L'air se chauffe
quelque fois tant dans les petits lieux,
qu'elle s'en va, aussitôt dans la
chambre, que par la cheminée.
On doit savoir encore, que quand

les tuyaux des cheminées qui sont
dans les petits lieux ont trop de
longueur, le feu ne pourra tirer avec
d'avantage par les ouvertures des portes, et
des fenestrages qui s'y trouvent tous
en fort petite quantité, et contrainct
de s'élever en bas par les côtés des
tuyaux trop longs de ces cheminées,
et fait que la fumée y revient aussi,
et se respand ensuite par toute la
Chambre, ce qui ne se feroit point
si la fumée ne redescendoit que par
le milieu du tuyau, ou le mettant
avec la flamme, elle se recuirit, et
ne seroit ensuite aucun mal aux
yeux. C'est pourquoy dans les
grandes fournaies le bois ne fume
point, parce qu'il la fumée se
mettant, et tournant avec que
la flamme, se recuit, se consume

et se tourne en flame sans nuire aux
yeux.

Pour le garantir de la fumée
dans un petit lieu il faut retirer
la longueur du tuyau à l'endroit du
plancher, en sorte qu'il n'y ait guère
plus d'un pied po. l'ad. longueur, en
autre, relever le Foyer d'environ
quatre pouces, et abaisser le manteau
si bas, que depuis l'aire du Foyer, il n'y
ait de hauteur, qu'environ trois pieds,
resserrant auccque cela de belle sorte
l'ouverture de la cheminée entre les
Jambages de part, et d'autre, qu'il ne
s'y trouve d'ouverture qu'à peu près
autant, la faisant en forme d'arcade,
si bien que ce ne soit presque plus
qu'un chauffe-pied. Il faut que
par-dessus les Jambages soient
conduits a boîte, non pas a pleins,
commençant a la hauteur de 6.

trois pieds, et finissant a l'endroit
du retrecissement fait par la cotee.
de cette facon, la fumee ne peut
estre rabattie par le d. cotee, mais
par le milieu, par lequel si elle venoit
a estre repousee, elle se metteroit
auccque la flamme. En cette sorte de
cheminee les buches doivent estre
cortees.

Y ayant deux cheminees en
un meme étage, cotee, et mur, ce
qui se rencontre souvent aux corps
de logis doubles, il fume presque
tous deux de la même, sur tout en la
plus petite, si on fait ou fardant le
même temps en toutes les deux, a
quey on peut remedier par la susd.
forme de cheminee.

Pour empêcher une cheminee
de fumer, on fait encore cecy. On
met a la hauteur d'environ trois

ou quatre poulces sur l'aire du
foyer, de même longueur & largeur,
une Plaque de fer percée de plusieurs
petits trous fort près après l'un
des autres, et versu cette plaque, une
grille de fer a barreaux fort proches,
et haute de huit ou neuf poulces.
La Grille reçoit le bois, la plaque
le Charbon, et l'air les cendres, et l'air
cependant, etant porté par les
trous de la Plaque en haut, allume
les charbons, augmente la flame,
et emporte en haut la fumée.

L'air poussé rudement, fait retourner
la fumée dans les Chambres, et
les nouvelles cheminées fument
presque toutes jusqu'à ce qu'elles
ayent prit une petite Crouste de
Ruge.

Comme la flûte a deux actions
continuelles, d'attirer de bas, et de
pousser en haut; se est encore usant.

le feu qui aura pris en vne cheminée,
Il faut promptement avec de gros
bottesaux de foin mouillées, et poulées
de force, fermer l'embouchure de la
cheminée, ou sous le manteau entre
les pieds droits, ou celle qui est au
dessus du manteau à l'endroit du
plancher. Par ce moyen le feu
manquant d'air par dessous le manteau,
ce qui se fera encor beaucoup plus
promptem, si dans le mesme tems,
on couvre encore le haut de la
cheminée de pareils bottesaux, mais
si peu pressés, que iettant de l'eau
continuellement dessus, elle se puisse
écouler au travers et mouillant la
poutre, le empêcher de flamber, et puis
par après éteindre le Poissier.

Si lon met une fort grande
plaque de fer au Contrecoeur d'une
cheminée, et qu'il n'y ait pas de

l'autre côté un tuyau, le feu qu'on
fera ~~de l'un~~ côté contre cette plaque
eschauffera la chambre sans autre
feu, et servira de poêle.

Des Voutes

On voute ordinairement les Châsses,
et Offices qui sont sous terre, le
Cabinet a garder les titres, et papiers
de conséquence, la Galerie, de peur
du feu, et quelquefois tout l'étage
bas.

Toutes Voutes étant en un
étage un peu élevée doivent être
surbaissées, autrement on ne pourroit
aller le long des murs qui supportent
la voute sans se courber, aux
étages fort élevés elles doivent
avoir leur plein cintre, cette forme
étant plus forte, et plus belle que la
surbaissée, mais la surbaissée est

Bien plus propre pour la peinture
comme celles qui sont à arêtes
ne font leur pourcelle qu'obliquement,
elles ne sont pas si grande, mais
si elles ne se rencontrent au milieu,
ce qui arrive assez rarement, elles
empeschent les vis, et ouvertures
des croisées, mais elles ne sont pas
si propres aux peintures que
celles qui sont en berceau, qui
doivent toujours estre supportées par
les murs des façades, et non pas
ceux de refend, afin d'y prendre
plus commodement l'ouverture des
croisées, dont la hauteur doit estre
toujours au dessus de l'impasse des
voutes, quand elles sont peintes, ce
qui n'est pas une en celles qui
nont point d'ornement, ou il
n'importe qu'elles soient coupées

la voûte dans laquelle en cela
on fait une lunette, qui n'est
nullement difforme à la veüe en ~~celle~~
celle en berceau, et qui l'est en toute
autre, si de hasard elle ne se trouve
au milieu.

Des Planchers.

Les Poutres porte plus ne doivent
estre estoignées que de douze pieds,
et de six porte moins. Quand on
tient les solives aussi hautes ou
espaises que larges, leur intervalle
soit estre de leur hauteur.

La grosseur des poutres sur la
portée de vingt pieds sera de
seize pouces pour le moins, et a
villes arrêter.

De vingt jusqu'à vingt quatre
pieds, elle croistra jusqu'à dix huit
pouces à proportion, et de vingt

quatre iusques a trente pieds, elle
peut augmenter de quatre dix huit
pouces iusques a vingt, et deux
et mesmes iusques a deux pieds.

Les solives sur la portée de six
pieds, auront en largeur quatre
pouces, et six en epaisseur.

Si l'en rencontre de quinze
pieds de longueur, elles devroient
avoir huit pouces de largeur, et
doute d'epaisseur, ou hauteur, les
tenant tousiours de la moitié plus
hautes que larges.

La façon de Paris pour servir les
solives sur le plat ou largeur, n'est
point a imiter.

Les sablières ou Liernes pour le plus
seront de la moitié de l'epaisseur
de la poutre, et soutenues, ou sur
la recoupe des murs, ou sur des

Corbeaux de fer.

Il ne faut point entailler les solives dans les poutres mais les poser sur les poutres, en recouvrant d'une Lambourde, ce il se pratique a Paris, l'espace qui est par dessus la poutre entre deux, et cette disposition donne aux poutres plus de force, et plus de beauté.

D'ordinaire les Lambourdes doivent avoir dix poutres de hauteur sur quatre d'épaisseur pour les tenir en raison, et pour empêcher qu'elles ne se déjettent.

Quand les portées des solives viennent sur les faces du Logis, il faut en chaque travée trois ou quatre solives attachées aux Poutres avec des Cheuilles de fer, afin de relever tout le plancher dans une meilleure raison, et en empêcher la poussée

contre les murs qui le supportent.

Si elles ne sont recouvertes d'un
Platton, elles doivent tous être
disposés, ou en correspondances,
ou en égales distances.

Il ne faut point qu'elles touchent
le trou ~~des~~ mur dans lequel elles
sont logées ~~en~~ leur partie supérieure,
et il y doit avoir environ un pouce
de distance, afin de laisser, qu'étant
~~à l'entrées~~ et à force de marcher
elles ne viennent aussi à ébranler
la maçonnerie qui seroit supportée
dessus.

Elles ne doivent jamais être situées
à plomb sur aucune ouverture,
car elles porteroient à faux.

Plus elles sont portées avant sur
le mur, et mieux elles sont.
Les Plattons donnent la facilité

pour les Symmetries, et ouvertures,
beaucoup plus de beaut, empêcher
la poussiere de tomber dedans lors
que l'on y marche, diminuer le
bruit de l'usage d'un peu, et
épargner la contrainte de la Symmetrie
des Poutres, et des Fenestres.

Les Gros Soliveaux passant,
et portant d'un bout à l'autre de
la Chambre sans aucunes poutres
ce se fait en certaines provinces,
ne sont propres qu'àux petits lieux,
et aux planchers de bois, et mesme
les rendent trop branlants.

Des Couvertures

Plus la matiere en est pesante,
plus le toit doit estre abaisé. Pour la brique
on donne une hauteur égale à la
largeur, et pour la Tuile, les deux tiers
ou trois quarts pour le plus.
S'il y a des Groupes, elles doivent

estre tenues plus droites q^{u'} l'autre
couverture.

Aux Villes, la couverture haut
estendue sert a prendre plus de logem^{ts},
et po^{ur} ne pas obscurcir la veüe du
voisinage par un mur trop haut
estendu.

Aux pays froids, et par tout, si
la Couverture est trop abbaissée,
la neige la charge trop, et venant
a se fondre sur les bords, et a s'y glacer
l'eau en reflue ap^{res} dedans les
Galeas, et dans les Greniers, comme
quand il tombe une pluie impetueuse,
et grosse qui ne peut descendre si
promptement.

On aü pour ce qu'on a égard a ces
raisons, la Couverture monteroit
trop haut en un Corps de logis
double, on la doit recouper par dessus,
po^{ur} la recouvrir de plomb, et sans

une terrasse avec une agréable
balustrade.

Le Pavillon, et les quatre
sont plus beaux. Le dôme a double
pompe. Ou en Dôme avec une
Lanterne au dessus dont on tire la
hauteur, et largeur, d'un triangle
équilateral, ayant ses côtés aussi
grands que le Diamètre du
demi-cercle du Dôme.

Pour le Comble des Couvertures,
on le fait, ou sur Jambes de Force
ou sur des plates formes.

On espace les Jambes de force
de travers en travers, etudes a
l'endroit des poutres quand elles sont
portées par les murs de dessous, ou
sur des pieux appelées semelles
quand elles se sont par des murs de
Revet.

Les plates formes sont plus

belles, et plus nobles, y en ayant
autant que de chevrons, et sont
propres aux Galeries en voute,
grandes sales, et autres places
exhaussées jusqu'au comble des
couvertures.

On en espace les chevrons de
deux pieds en deux pieds et de milieu
en milieu, qui sont trois à la latte
quand ils sont forts, quand ils le
sont moins, on les espace de six
en six poulces, aussi de milieu en
milieu, qui sont quatre chevrons
à la latte, laquelle doit avoir quatre
pieds de long. Voyez le reste dans
le livre ouuel.

Des Behors d'un Bastiment

Il doit y auoir a l'entree vne grande place et vne Auenüe a trois allées la plus longue que lon pourra; L'allée du milieu doit auoir environ quatre toises de large, et les deux autres la moitié.

Ces trois allées seront plantées d'arbres a ombrager avec des palissades entre ces arbres.

Toute la longueur de cette auenüe sera fermée de part et d'autre, de deux fosses élognés du pied des arbres, environ d'une toise, afin de laisser pour la nourriture des racines des arbres, de la terre suffisamment de ce costé là.

Les trois autres costés du Bastiment seront embellis de parterres, et de Jardinages, si lni a point de Place Court, et du moins, deux

terrasses y sont necessaires, L'une
tournee au Nord, et l'autre vers le
midy. Comme la beaulte des
Compartiments ne peut estre si
bien recogneue q^d de haut, le desus
en servira p^o le promener, le
dessus de celle du Nord, a faire
des grottes p^o s'y rafraichir en este,
et celui de l'autre p^o retirer en la
saison d'hiver les Orangers, Figuiers
Ouvillers &c

On s'y peut faire un Echo
artificiel, par une muraille en
demi rond, ayant en diametre
environ vingt quatre toises, et
environ deux de hauteur, s'il y a
un Canal, bassin, ou d'eau y baigne
entre deux, l'Echo en sera meilleur
Si le lieu n'est pas inegal, on
peut faire au dela du parterre qui
sera au droit du principal Corps

de logis, un grand Parc parfaitement
quarré, ou oblong, et séparé du
parterre par un Canal égal en
longueur à celle du parc.

On le peut diviser en vingt
allées ou routes, larges de trois ou
quatre toises, selon la grandeur
du Parc, Il y en aura quatre le
long des quatre faces du Parc,
Quatre qui répondront au milieu
de celle-là, et quatre qui aboutiront
aux quatre coins du Parc pour
représenter une forme d'étoile
dans son milieu, Les autres huit
naîtront des quatre parties du
milieu finissant chacune aux
quatre coins en forme de demi
étoile, ou de Patte d'Oie

Des places qui seront entre ces
allées, les unes seront rampantes

de fruitiers, Les autres de Bois
sauvage, les autres de Prairie,
les autres de Vignes & les autres de
Terres labourables etc.

Pour faire des Glaciers.

Il faut choisir un lieu sec, et non
exposé au soleil, y faire une fosse
ronde ayant deux toises et demie
ou trois de Diamètre par haut,
et finissant avec quelque diminution
ce qui en entourne par bas jusqu'à
la profondeur de environ trois
toises, car plus une Glacière est
grande, et creuse mieux la glace
et la Neige s'y peuvent conserver
leur plus grande quantité tant
plus mieux à la chaleur que
la moindre.

Ce creux doit être revêtu d'une

Cloison de charpenterie garnie
de chevrons, et les chevrons, de
Lattes.

Cette Charpenterie doit être
recoupée tout plat par en bas, à
environ la quatre partie de la
profondeur, afin d'y laisser un
espace vuide, pour les fontes de la
Glace, ou Neige, dont il se feroit
tourner quelque peu.

Il faut recouvrir le dessus de cette
ouverture, de paille, en forme
de Pyramide étroite, en sorte que
l'extrémité de la couverture touche
à terre.

On entrera dans la Glacière ainsi
faite, par une allée, ou petite
Gallerie tournée du côté du Nord,
longue d'environ huit pieds, et
large de deux, et demy, et deux

Boute, bien exactement fermée par
deux portes

Il faut prendre garde qu'on
n'appereçoive point de ice dans
la Glaciere, et bien en boucher
de paille les endroits a iour.

Pour y mettre la Glace, il faut
prendre un jour fort froid, et fort
sec, afin que la Glace ne se fonde
point.

Le fond de la Glaciere sera fait
a claire-voie par le moyen de
pièces qui s'entre croiseront, pour
laisser escouler les eaux, et avant
que d'y mettre la Glace, recouvrir
de paille tout le fond, et de les
coster en montant, et puis assés
asseoir un lit de Glace la plus
grande, et plus epaisse qu'on
pourra, et l'arranger au besoin.

que des pierres de maçonnerie,
car moins il y aura de vuide,
et moins aussi la glace se fondra
sur ce lit de Glace on mettra
encore un autre lit de Glace en
continuant ainsi de mettre la
~~paille et la~~ glace jusqu'au comble,
et revestant aussi de tout costé
de paille la cloison de charpente
le plus iustement qu'on pourra,
sans en mettre entre les lits de
glace, mais revestir seulement
tout autour a mesure qu'il se
hausseront.

Cette Paille doit estre de Seigle,
entiere et non rompie, tant
par le bas que par le haut, et
par les costés, et quand la Glacière
sera remplie, il faudra encore
mettre par dessus la paille qui
la couvrira, de grandes Airs,

qu'on chargera de pierre, afin
de tenir la paille plus serrée

En entrant dans la Glacière,
il faudra toujours fermer une
porte avec, q^d d'ouvrir l'autre, afin
d'empêcher que l'air chaud n'entre,
et que le froid ne sorte

On conserve la neige aussi bien
que la glace, en faisant de grosses
Balles et Plottes, les plus battues
et comprimées qu'on pourra,
et on les rangera avecq^d de la
paille avec la glace, en les comprimant
ensorte, qu'il n'y ait point de
vide entre elles si se se peut.

Si, comme il arrive dans un grand
froid, la neige ne se peut bien
verser en masse, il la faut
arroser d'un peu d'eau, qui se
gelera aussitôt, et la réduira en
des masses fermes.

Il ne faut pas oublier de faire en
terre au to des bords de la cuvette
une rigole qui aille en penchant,
pour recueillir, et se écoulent les
eaux de pluie de lad. cuvette
et la faire retirer au loin.

Des Fontaines Naturelles
et Artificielle, et pour conduire l'eau
de terre dans son Theatre de
l'Agriculture a parfaitement enseigner
les moyens de trouver les sources,
et d'arrasser les eaux.

Tant plus on peut approfondir
la tranchées, et tant plus on a
d'eau, qui se mesure par lignes,
ou bien par poultes.

Pour parvenir a cette mesure,
on arrête le cours de l'eau par le
moyen d'une petite écluse, que l'on
percera au niveau, en autant

de lignes ou poudres que vous estimerez
en poudant. Si l'eau s'écoulant
par ces trous, les remplit tout avec
un débordement par dessus, & environ
la quatrième partie de le diamètre
vous aurez rencontré au vrai la
quantité des lignes ou poudres, que
votre source fournit au temps
q^{ue} vous faites cette mesure. Si elle ne les
remplit pas entièrement avec q^{ue}le
susd^{es} débord, il en faudra refermer
l'un, et si elle ne remplit encore ce
qui restera, on en rebouchera encore
un autre, et ainsi l'un après l'autre,
jusqu'à ce qu'on voye quelle remplit
ce qui demeurera de trou avec le
susd^{es} susd^{es} seulement.

Au contraire si l'eau en remplit
tout ces trous vient à déborder
par dessus l'Écluse, il faudra en
ajouter un, et un autre encore, si elle

continue a faire le debord, et continuer
ainsi iusqu'a ce q's les trous demeurant
remplis, elle ne deborde par dessus
que de la quatrieme partie du
demidiametre d'ad. trou.

Le meme se doit pratiquer,
quand on se voudra reduire a de
simples lignes.

Mais il faut prendre garde q'
quand on dit qu'une source iette
quatre poulces, ou quatre lignes
d'eau, on ne doit pas entendre qu'elle
remplisse en s'écoulant un trou
qui ait quatre poulces, ou quatre
lignes de diametre, mais seulement
qu'elle remplisse quatre trous qui
ont chacun un pouce ou une
ligne de diametre étant perces
et posés au Niveau, pour ce
qu'un trou qui auroit quatre
poulces ou quatre lignes d'eau, en

fourniroit plus de seize pouces, ou
lignes.

La conduite de l'eau se fait par
Aqueducs qui n'appartient qu'aux
princes pour la dépense, et est plus
noble, plus sûre, et plus commode

Ou par Tuyaux, qui se font de
Plomb, de Terre, ou de Bois

Ceux de Plomb sont meilleurs,
et tant s'en faut que le plomb corrompt
à l'eau une mauvaise qualité, au
contraire il tire à luy ce qu'il y a
de terrestre en l'ad. Eau, et s'en fait
une Croute qui va toujours augmentant,
cependant cette matière est dure, et
peut estre derrobée aux champs
particulièrement au temps de la guerre.

L'eau est saine dans les Tuyaux
de terre cuite, mais ils sont aussi
de grand coût, pour ce qu'ils ne
peuvent estre bien, autrement, & posés

Sur des tuyaux de maçonnerie tres
bien assés, et revestus au ~~dehors~~
au moins d'un demi pied de fort bon
Ciment, ne laissant pas encore de
se casser assez souvent par la fragilité
de la matiere dont ils sont, soit que
la terre s'affaisse dessous, ou qu'on
laisse geler l'eau au dedans, car
l'eau, de l'expérience l'enseigne, se
renflant pendant la gelée, ils se
rompent, quoiqu'il y en ait même
de fer.

On fait les tuyaux de Bois, ou de
Chêne, ou de Bois d'Aulne, Le Chêne
se conserve mieux en lieu sec, et
l'Aulne dans un lieu aqueux, et tout
les deux ne laissent pas de se pourrir
en lieu sec.

Dans un lieu sec, on se trouve le
mieux des tuyaux de terre, le terrain
ne s'y affaisant q' fort rarement

de l'Arch. de Sauret
rarement, ^{mais} et de boirdans un terrain
moite.

En conduisant les tuyaux aux lieux
les plus bas, il faut et se ~~de~~ charger
de vider l'eau quand il faut refaire
les tuyaux rompus, ou en remplacer,
et des ventouses sur les bords, et
sur les plus élevées, pour donner de
l'issue à l'air quand il y faut mettre
l'eau et la se couler dedans.

La plus belle façon de faire couler
l'eau, et de la faire couler dans les
bassins, est par lances, ou, par
bouillons, mais que y q^l l'elancem^t
soit agreable, si le Bassin n'est large
le vent emporte tout le l'eau de hors,
et le bouillon q^l la source fournit
pour un pouce d'eau, ne passera que
par un trou de deux lignes de diametre.
Ce bouillon va plus ou moins haut
selon que l'eau est conduite en droite

ligne plus ou moins, depuis la source,
et que les tuyaux par ou elle passe,
sont plus ou moins grande.

On doit aussi au soin de mettre
au pied du Bassin un Robinet ou
de charge, pour ne laisser pendant
la Gêlée aucune eau dedans les tuyaux
qui se creveroit, ou romproit, au
moment qu'elle gèleroit.

Il faut encore que le Creux du
Bassin aille s'élargissant par haut
autrement le Bassin se feroit percer
les gèlées et l'expérience l'a enseigné
en la gèlée de l'eau dans les verres, et
dans les bouteilles qui se cassent, et
non les verres.

De quelque façon qu'on face les
Ciments des Bassins, ils se cassent
tous en France et on a meilleur
marché de les faire de maçonnerie
ordinaire, et de les revestir de plomb
au dedans.

L'Opinion des Anciens, rejetée par
Aristote, que les Fontaines viennent
des Eaux des pluies, qui tombant sur
les montagnes s'imbibent dans la terre
et descendent jusqu'à ce que rencontrant
un corps non permeable tel qu'il y a
un Tuf ou ^{une} glaise, elles cherchent ensuite
une Issue laquelle ayant trouvée,
elles sortent en Fontaine en suite.

Si une Personne de qualite' à, pres
de la maison dix ou douze arpens
de terre élevée, en sorte que l'eau y
puisse descendre sans s'imbiber beaucoup,
ou qu'on leur puisse donner le
pendant ce aux ruiers des villes
où y se descendre l'ad. eau, et la ramasser
en terre, en forme de Cistern, sans
quelle se puisse couler que par
l'endroit ou on luy voudra donner
son Issue, il aura de l'eau où couler

de la grosseur d'un pouce plus de six
semaines durant.

Que si le lieu est plat, et qu'il y ait
la prae une Riviere, Etang, ou
Ruissseau qui puisse fournir de l'eau
suffisamment p^o se tourner vne roue
avec assez de force p^o eleuer de l'eau
autant qu'il en faudra, ou d'un
puits que l'on y fera, ou d'une source
vive, qu'on y puisse conduire aisen,
en ce cas, on y pourroit faire vne
source continue, et artificielle.

Si n'y a aucun lieu eslevé, Rivier,
Etang ny Ruissseau, on peut faire
creuser dans des Jardins, un puits si
profond, que l'eau ne s'en puisse eslever
que par des machines, et s'eleuer par
la force d'un Cheval a telle hauteur
que l'on voudra dans un reservoir,
p^o de là la faire couler en Fontaine
en tel lieu qu'on desirera.

La Machine la plus aisée, et de plus
grande execution pour exprimer l'eau
est celle dont on se sert au pres d'Angon
dans les Arroyeres, car avec quelques
seaux seules, elles eleuent par la
force d'un seul Cheval a la profondeur
de vingt deux toises, et en deux heures
et demie, soixante et quinze muids
d'eau. Et la hauteur de sept toises, quatre
pieds, elles en enleveroient dans trois
heures cent soixante et dix, et une
Pompe ne pourroit elever la moitié

On tient que cinquante muids
d'eau sont plus que suffisants pour
fournir deux heures d'eau
a la grosseur d'un Pouce

On met la machine, et le Cheval a
cette fin a le devis mentionné
par Sauot, et donné au President
Jeanin.

Plus une machine est simple et
a moins de pieces, ~~plus~~ elle est utile,
car plus il y a de pieces, plus il y a
d'inegalite aux mesures, et plus
d'empachement au mouvement, car il
se trouve toujours quelque peu d'ordre
la subtilite.

De la Symmetrie du
Bastiment, et de la consideration
que l'on doit avoir a l'edification
La Symmetrie des Bastiments
se doit prendre sur le Corps humain,
admirable ouvrage de Dieu
comme toute partie unique,
y est situee au milieu, Le Nez, la
bouche, le nombril &c, et que
de celles qui sont en pluralite
sont semblables, egales,
et en egalite de distance du milieu
et selon que l'on peut remarquer aux Coudes,
et aux doigts des mains, et des pieds,

il en doit être de mesme du batin,
particulierement en ce qui paroit
au dehors, et qui se peut voir d'une
seule veüe, et par le dedans, aux
planchers, et ouvertures des
principales pieces qui sont saintes

Les Femmes scauent assez souvent
mieux choisir la commodité de
leurs repaires que les hommes,
mais comme elles n'ont point la
connoissance de l'Ordre, elles n'y
peuvent apporter ni la grace, ni la
symmetrie

L'effet de la symmetrie est la
Grace; et de la grace le plaisir de
la veüe.

La symmetrie en nombre impair
est plus belle, et quand il y a correspondance
et de l'estre entiere, et des choses qui
sont aux extremités, mais pour
tenir la symmetrie donne de la

peine aux mesures, et situations
des commoditez, et une symmetrie
et un empachement à l'autre, car
celle des planchers empesche celle
des fenestres, et d'un de semblable
contraintes, les Finter sont le vray
recours, et comme il est dit, les Plafonds.

Scy comme en tout autre Art,
il ne suffit pas de sçavoir les regles, et
la pratique est nécessaire de plus.
Il faut estre Inventif, et estre nay, à
cela.

Le Maistre doit long temps
considerer son dessein, et le Construire
auant que de le mettre en Oeuure,
pour y changer ce qui sera trouue à
propos, sans attendre que le Bâtim^t
soit fait, pour en reconnoistre les fautes,
et en ruer le defaict, avec que
blasme, et despenze, mais ne pas
changer tout d'abord ce qu'il y aura
de moins à louer, sans reconnoistre

si ne ten ~~en~~siunta point un
inconuenient plus grand, Car
il y a point d'art ou l'on puisse
exactement assembler en vn seul
sujet, la perfection de toutes les regles,
l'une empeschant l'autre le plus
souuent, et en Cehuy on peut par
raisonnement ôter des menues d'une
petite piece, p^o les donner plus
conuenables a vne grande.

Pour les Vuidanges,
Trenchées, Rigoles, Pierre de moillon,
et de taille, et des principales pierres
dont on se sert à Paris

Les Fouillées, vuidanges, et
transports de terre massives de
trenchées, et rigoles sont chers selon
la profondeur des trenchées, et
l'éloignement du lieu du transport.

Quand il ne faut jeter la terre
que sur le bord, la toise cube coûte
ordinairement

si la faut de plus transporter ailleurs,
elle coûte

La toise cube de moillon prise
sur le bord de la carrière, selon qu'elle est
et bon compte

Quand il la faut charrier et rendre à la
place, elle coûte

Le chariot de pierre de taille
conten deux voyes, pris au Faubourg
St Denis, selon le transport, vaut

54 15 64
Il y a en la voye cinq Carreaux,
et enuiron quinze pieds de pierre
en lad. voye. quand le Chemin est
mauvais il faut trou d'ailleurs
tirer lad. voye, et quand il est beau,
il n'en faut aucun.

La Pierre de St Leu, et de vertgélé
se vendent au Tonneau, qui contient
quatorze pieds de pierre cube. Elle
vient siu le port a
3 11
si la Riviere n'est point navigable,
3 11
elle peut valloir

Le Charroy du Tonneau, siu la
distance des lieux, vaut
25 11
On mene en une voye depuis quatorze
iugues a vingt deux pieds de pierre
cube.

Les Pierres de taille se prisent, et
s'achètent encore au pied selon
l'appareil, et qu'elles sont en grands
ou petits quartiers, si par exemple

ce sont quartiers de trois sur trois
en quatre, ou six sont barlongs,
et d'angles toutesfois quarrés, la
pierre en est plus chere, et en ce cas
le pied de Cliquant et de Liai,
Lettime

Quand ce sont pierres de Liai propres
à faire des Plattebandes, ou Tambours
de cheminée, il coûte

Il ce sont quartiers cornus de
tout appareil, et qu'on en prenne
quantité, on peut avoir le pied

Si on en prend peu, il vaut

Le haut Liai AC qui se tirent
aux environs de Paris, étant de
grand appareil, ne se vendent
que

Étant de petit appareil, et en
petit quartier, le pied n'en peut
valloir que

Les pierres de St Leu ne s'estime
ni plus, ni moins p^r leur appareil
ou grandeur, sinon q^u cet appareil
et grandeur soie extraordinaire,
comme p^r se de grandes Aubiers,
auges, et Lavoire, auquel cas, le
tourneau peu vallo environ 4th

Les Pierres de taille qu'on emploie
a Paris, Leod. St Leu, et Vertgele, le
haut et bas Chiquart, le Liai ou
Franc Liai, le Liai Farant, le haut
Liai, le Bon Banc, le haut Banc, et
le Souchet.

Le St Leu est tendre, et s'endurec
Le Vertgele est plus dur, et rude
moins poli, propre au dehors, dans
l'eau, et aux fortifications.

On fait servir les Pierres de St Leu
coc le St Leu, mais elles ne sont si
bonnes, ni si propres, et leur gran

est plus gros, aussi ne coustent elles
pas tant. Le tonneau sur le Port
a Paris ne peut valloir que 10^s

Le Cliquant ou le Liai est la
meilleure, et plus dure pierre de
toutes, Il se doit mettre par le bas, et
aux assises de dessous, a cause de la
dureté, et qu'il conserve, et empêche
mieux le pied de la muraille de se
pourrir.

Le Bas Cliquant est propre a
faire des Marches, Appuyes de
fenestres, et des Liaisons dans les
murs.

Le Liai est plus beau pour les
Marches, et pour les Appuyes, pour les
Lauoirs, Pavees de Cuisines, Platsbats,
et Jambeages des Cheminees.

Après le Cliquant, et le Bonham,
le Franchiau est le plus dur.

Le Liai Faraut est rude, et grumelleux

et ne se taille pas si delicatement, car il
se maintient fort contre les fuyes
du temps. il est bon au dehors, il se
trouve tout d'autre du Liais, de sur
ou dessous, la partie qui touche le
Liais est dure, mais de peu de paille,
le reste est dur comme le haut banc.

Le Bon banc est dur comme le Liais,
mais non pas si bon a l'usage, le
haut banc n'est pas si dur, et le haut
Liais a la dureté du haut banc.

Le Touchet a la dureté de ces deux
derniers, mais est plus poreux, et
pour cela, plus propre aux dedans.

Le Bas Liais ne differe du Liais,
ou Franc Liais, que par son epaisseur.

Toutes les Pierres qui s'employent
a Paris, ont des Lits, ce qui ne se
rencontre pas ailleurs, et il faut prendre
garde a ne les point mettre en
parement. Ceux de St Leu sont les

plus malaisée à corrompre.

Neantmoins quand elles doiuent
estre mises à decouuert ~~ce~~ celles des
Entablements, elles n'y doiuent pas
estre mises sur leurs Lits, pour ce que
le Lit d'en haut ~~estant~~ decouvert ~~seroit~~
facile à se corrompre, et il vaut mieu
les y delitter, mettant leurs lits entre
les joints qui sont à costé, et à plomb.

Les carrières des environs de Paris
tiennent de trois natures, et sont
de Siquart, de Bonbanc, et de Liais.

Entre de celles de Siquart, le
haut-Liais, le haut-banc, et le souche
De celles de Bonbanc on prend le
Bon-banc, le bas Siquart, le souche,
le haut-banc, et le haut-liais.

De celle de Liais, Le Liais ou Franc
Liais, le Liais farail, et le souche

Le meilleur moillon vient de
A Mauv, et sur tout, du lieu nommé

Champignol pres du Parc sur la
riviere. Cehuy de Vaugirard est
moindre & cehuy de Charenton
encore moindre, et ceux de Chailly,
de Poussy et d'Auteuil encore moindre.

La bonne pierre de taille se tire
depuis les Chartreux iusqu'a Vaugirard
aux environs duquel elle n'est pas de
si bel appareil, mais le moillon y
est meilleur.

Les Carrieres du Faubourg St
Marceau ne sont pas si bonnes q
celles de derriere les Chartreux.

La marche de pierre de taille de
six pieds de long vaut toute taillée
4^h 10

La toire quarrée de Chiquart de
Liait, et de Liait farouit peut couvrir
a tailler 9^h
Celle de haut Liait, et de vergelé moins
absand. 6^h

Celle de Souchet, encore moins, assés
et celle de St Lau Seulem

4th 10
3th

Pour une toise quartée dont la
face de devant soit de pierre de taille et le
derrière de moillon, il faut quarante
huit pieds de pierre, et tant nécessaire
pour bien entier les pierres de taille avec
le moillon, qu'il y ait quatre pierres
à chaque une assise, chaque une de laquelle
doit avoir deux pieds de long, et être
situées deux en face, et deux en
boutisse alternativement, et l'une
après l'autre.

Pour une toise d'un pied et demi
d'épaisseur, il faut selon du creux,
la troisième partie d'un poinçon de
chaux, trois tombereaux de sable,
et cinq de moillon ou blocage.

Pour une toise de deux pieds,
d'épaisseur, peu moins d'un demi

poignon de chaux, quatre tombereaux
de sable, et sept de meillon en
augmentant tous selon qu'on
augmentera l'épaisseur.

D'autres ont approuvé qu'un
muid de chaux peut suffire pour
vingt cinq ou trente toises de muraille
de meillon, de dix huit poulces ou
deux piés d'épaisseur. En dormant
au muid quarante huit mines ou
minots, à la mine trois boisseaux,
au boisseau quatre quarts. Au quart
quatre litrons, et au litron la capacité
d'une chopine de Paris.

Prix du Plâtre, Chaux, et sable,
avec ce qu'il faut observer

Le Plâtre s'emploie crû, ou cuit.
Le crû se vend à la toise qui co-
ilatture du moillon et plus ou
moins chere, selon le Charroy, et
quelques uns s'en servent sur les
lieux dans les fondations, soutenant
qu'il se conserve presque aussi bien
dans terre que le moillon. 15^h

La meilleure pierre de Plâtre
vient de Montmartre, et sur tout
d'un lieu nommé Puttiere.

Le Cuit se vend au muid, et
coute le muid 7^h 10

Il y a trente six sacs au muid, et
quatre boisseaux en chaque sac
mais souvent il ne s'en trouve q
trois et demi.

Le Muid de plâtre fait

ordinairement trois toises de berge,
donnant au mur l'épaisseur
ordinaire des bastiments de Paris
qui est de quinze a seize pouces.

La chaux se vend au muid dont
le prix se taxe a l'hôtel de ville
suivant que la Riviere est plus
ou moins navigable 24^{ll} 32^{ll}

A Paris il y a sable de terrain,
ou de sablemier, et sable de Rivier.
Celuy de terrain est le meilleur
quand il n'a point de terre meslée.
Il ne luy faut qu'un quart de
chaux, au lieu qu'il en faut un
tiers a celui de riviere.

Il se vend au tombereau, suivant le
charroy, et distance, et compte le
tombereau 12^{ll} 16^{ll}

Vingt quatre tombereaux
mediocrement chargés de sable, ou

de terre peuvée se vne toise cube.

Prix du Pavé, Carreaux et
Brique, et de ce qu'il y faut observer.
Il y a a Paris du gros, et du menu
Pavé, l'un, et l'autre de pierre de grès.

Le gros n'est que pour les passages
publics, et ne s'assiet qu'à une queue du
sable, ayant six a sept poulces en
quatre. Il en est mis en besogne comme il
faut, il vaut la toise environ ⁷
• De l'autre Pavé qui n'est propre
qu'à paver des cours, l'un est du pavé
carré de tout eschantillon, et
s'emploie a chaux, et a sable vallant
en fournissant tout par le Pavé
environ ⁵ 10

L'autre est d'une espèce carrée et
taille d'eschantillon de quatre a cinq
poulces en la largeur. Il s'assiet
a chaux et a ciment, et on ne s'en

sert qu'à aux belles courts et particulie
sur des caues, quand il y en a pour
la court. pour quatre ou cinq sols
surtoise de plus, on en pourroit
de noir a meiler, pour embellir, et
enrichir la Gerogne. plus ce pain
est menu, et plus il est beau, mais
il ne tient pas si ferme, qu'il seroit
grand.

Il y a aussi a Paris de trois sortes
de Carreau, Grand, Moyen, et Petit.

Le Grand a sept poulces en quarré,
est propre a paues des Tripots, Attray
et cuisines, la toise employée en
vaut 8¹¹

Rendu sur la place, il vaut le millier 33¹¹

Le Moyen est ordinairement quarré,
ou a six pans, et de six poulces de
diametre. Il vaut la toise

Si l'on y veut mesler des Parquets
verds avec des bandes quarrées de
même couleur la toise en peut
valloir.

8th

Le Petit est de même figure et
n'a que quatre poulces la toise
employée en vaut

4th

Si l'on y veut des Parquets, et bandes
elle vaudra

4th 1/2

Les Grands Carreaux, a cause de
leur pesanteur, doivent estre mis aux
etages d'embar, ou sur des voutes.

Il y a de deux sortes de Briques;
entiere, et la Demie, qu'on appelle
de chantignole. Celle cy n'est que
d'un poulce d'épaisseur, et l'autre
en de deux. La longueur de l'une
et de l'autre, en de huit poulces, et la
largeur de quatre.

Le millier de brique entière rend
sur le port vaut
On en charge ordinairement cinq
cent à la voiture.

On s'en sert ordinairement à relever
des cheminées, à orner des pans de
de mur, aux faces de seuils, et à
remplir des panneaux de cloison.

On emploie la brique de
chantignolle aussi aux cheminées,
et à pavé aux champs. elle n'a,
et ne vaut que la moitié du franc
Quatreau.

Prix de la Tuille, Ordoise,
Latt, contrelatt, clou po la Tuille
et po l'Ordoise, et ce qu'il y faut observer

A Paris il y a Tuille de Grand moule,
de Moule battard, et de Petit moule

Le Grand moule a treize pouces
de long, et huit de large, ou ^{dans} ~~un~~ quatre
pouces de chanillon, ou de puteau

Le millier peut se enuiron sept
toises de couverture, et coûte 33 #

Le Battard n'est plus en usage
a Paris, et il ne s'y fait point de tuille
que du grand.

Le Petit vient ordinairement de
St Pri la Saugé n'est point arrondé,
car il s'en trouve de neuf, et dix
pouces de longueur sur la large
presque tous de six. Son Echillon
et puteau doit être de trois pouces
et demi, ou de trois pouces trois quarts

Le millier fait environ trois toises
de couverte, et couste 7¹/₂ 10¹/₂
Ce n'est pas bon menage que de s'en
servir étant tres aise a casser.

La Latte de Tuile, a quatre pieds
de longueur, il y en a cinquante a
la Botte, et le millier revient environ
a 8¹/₂

Quand il y a quatre chevrons a
la Latte, on fait la Contrelatte de la
Latte mesme, si n'y en a que trois, il
en ben de mettre vne contrelatte de
liage.

La Contrelatte couvre la toise 2¹/₂ 6¹/₂

A chaque toise de couverture, il faut
trois toises de Contrelatte, et quelques
vingt huit, ou trente pieds de Latte, ce
qui s'entend po la tuile de grand moule,
Pour celle de trois pouces d'eschantillon,

il faut bien trente six latte po toise. /

Le millier ou Clou po latte a tuile
12 /
vaut

Il faut a une latte po le moins cinq
clous.

On latte po la tuile de petit moule
plus pres a pres, que po celle du grand,
et po employer un millier ou petit,
il faut un cent, et demi de latte.

Sur des chevronn espacés de trois
a la latte, il faut bien cent quatorze
clous po latte une toise en quatre,
et environ cent quatre vingt po latte
sur le comble, dont les chevronn seront
espacés de quatre a la latte.

On a meilleur compte de faire
marcher a la toise avec le couvreur,
en le faisant fournir tuile, latte,
contre latte, clou, et même le Plâtre
po fournir les Fers et Solins, et
vielles des couvertures La toise de
grand moule coûte
10 /

de petit.

On ne se sert plus guere de l'ardoise
de Mesieres a Paris, pour ce qu'elle
n'est pas si belle que celle d'Angers

En tout ces deux lieux, on taille
de l'ardoise forte mail on ne s'en
sert pas au loin, a cause de la cherté
du charroy.

L'ardoise d'Angers a un pied de
long, et de cinq a sept pouces, de large

Le millier court

Il fait quatre toises, et quatre et demie
de couverture quand il est bien menagé

On luy donne trois pouces trois quarts,
ou trois et demi d'échantillon, mail
elle est mieux a trois et demi.

Il y a vingt cinq lattes a la botte
de lattes a Ardoises.

La Botte court

Le millier court

14'

25th

elle est bien plus large q/celle ala
tuile, et se met presque l'une contre
l'autre

La Botte fait environ une toise et
demie de couverture

La Contrelatte est de liage, et pareille
a celle de la tuile

Le Clou a Ardoise coûte le millier

10/

Quand la latte est étroite, il faut dix
clous a chaque une, et quinze quand
elle est large. a chaque Ardoise il
en faut deux ou trois.

En un millier d'Ardoise, il faut un cent
et demi de latte, et dix et douze toises
de contrelatte

On a aussi meilleur compte de
faire marcher a la toise fournie qui
revient aux prix de la tuile de grand
moule. /

Au Verre, Plomb, et Fer, 80
et de ce qu'il y faut observer

On se sert po les Fenestragers du
verre de France ou de Cely de
Lorraine, qui est le moins beau
Cely de France se vend employé
le pied de Roy 6 1/2

Cely de Lorraine 5 1/2
Sans y comprendre les verges,
qui peuvent valloir selon qu'elles
sont grandes 1 1/2 2 1/2

Aux Bastiments on employe le
Plomb po les Intestement, les
Cherneaux de Goutiere, les Cuvelles
et les descentes.

La Livre de Plomb employée
vaut 2 1/2

Le pied de plomb propre aux
ouvrages sur, pese environ huit
livres. Ainsi la table de plomb

longue de six pieds, et large de
quinze pouces, per soixante huit
et revient en oeuvre a 6 H

Le Fer des batiments consiste en
ce qui est nre p^o soutenir, et
arreter les entassements, chemeneux
de Cuivres, et descentes de plomb.
Pour tenir en meilleure liaison,
et assemblage les Ouvrages de
maçonnerie, et de charpenterie.
Pour les barreaux, et treillis, et p^o
les ferrures des portes, et des fenestres.
La ture de fer mise en oeuvre 2

vaut
et p^o les Grilles et Treillis en saillie
plus, selon qu'il y a plus ou moins
de façon 3 2 1/2

Pour les rud. ouvrages de plomb
on se sert de Crochet d'entassement,
de Crochet a chemeneux, de fer de

de Birch. de Sallot
de Cuvette, et de Garches de descente
Il faut aussi de Crochet d'enferment
et a cheneaux, qu'il y a de chevrons
Le Crochet d'enferment vaut
environ

celuy a cheneaux

Les Ferr de Cuvette sont pieces de
fer qui supportent et accolent la
Cuvette, et il en faut une ou deux
a chaque une

Selon que la Cuvette est grande
et qu'elle est grande ou petite,
forte ou foible, elles valent

Les Garches de descente servent
a les tenir fermes contre le mur,
on en met une d'ordinaire ou
a chaque jointure de plomb, ou
environ de neuf pieds en neuf
pieds, elles valent

A Paris les poutres ayant leur

portée sur les murs de dehors on se
sert d'Ancre, et de tirant, par
lesquels on tient les murailles
plus fermes, et mieux entées,
L'Ancre, et le Tirant peuvent
peser ensemble quelques Soixante
livres, mais les murs étant forts,
on n'en a pas besoin.

Les cheminées étant sur les
croupes, on s'en sert po les soutenir
contre l'effort des vents.

Il ne faut à ces cheminées que
deux Ancres, ou deux tirants au
plus, selon qu'elles sont hautes, mais
il y entre plus de fer que dans ceux
des murs, et valent davantage,
selon qu'ils excèdent.

On se sert ~~encore~~ de potences
de fer po soutenir les tuyaux des
cheminées quand ils sont de
brique, mais non au premier

estage, pour que la charge n'y
est pas. L'un des bouts s'attache à
la solive d'enchevesture, et l'autre
se scelle dans la muraille, elle peut
valloir la piece CH

Quand les murs sont suffisamment
épais, on se sert en quelques endroits
de France de corbeaux de longue
pierre de taille, au lieu de ces potences
de fer, et on fait soutenir les
languettes par des plates bandes de
brique en sautoir, qui portent
les corbeaux, au lieu qu'à Paris
les languettes portent sur des
bandes de tremie de fer.

On se sert encore de sous poutres,
et de barres de fer, pour soutenir le
faux manteau de la cheminée, et
il en faut deux au plus à chaque
manteau, selon leur longueur, et
proportion avec la hauteur des

etages, elles peuvent peser quatre
vingt livres ou environ.

Pourceque parfois les Platts-bâtes
des cheminées sont sujette à se
fenêrer par la trop grande chaleur
du feu, quand elles sont de pierre
de taille, on met au dessous une
barre de fer qui peut valloir à
peu près 7^{lt}

Pour tenir les Attres, et soutenir
les Lanquetter, ^{on met} des bandes de fer, qu'on
appelle bandes de tremie, et qui
portent sur les deux encheuestures
chaque bande peut valloir environ 4^{lt}

Pour tenir et arrêter mieux
les pieces d'assemblage, les Charpentiers
se servent aussi de diverses pieces
de fer comme dents de Loup,
cheuilles, barpons, esquierres,

Poulons, Estriers, et fer d'amortissement,
mais quand l'assemblage est bon,
et bien fait, elles ne sont pas nées.

Les Dents de loup sont espèces
de gros clous servant aux poteaux
des cloisons ~~et il en~~ faut deux à
chaque poteau. Le Poteau se
rencontre dans un entre-vous, entre
deux solives il n'est besoin d'aucune
dent de loup. Elles valent la pièce
environ

Les chevilles de fer valent

Les harpons sont pièces de fer
tenant les pans de bois qui sont
sur une rue, ou dans les courtois
de bois, et les uns sont tout droits,
et les autres crochus. On les applique
d'étage en étage, ils peuvent peser
de quinze à vingt livres, et valent
environ

Les Esquillettes se mettent aussi
d'étage en étage sur les Angles de la
Charpenterie pour tenir les Tabliers
aux poteaux garnies en un
Escalier, maison battie de bois sur
une rue, ou sur un coin de Cabinet
à pans de bois en avant d'une Cour.
Elles sont du prix des Harpons.

Les Boulons servent à attacher
plus fermement une poutre, ou un
tirant, à un poinçon, et il en faut
deux qui s'attachent au poinçon
un de chaque côté. Ils se voyent
moins, et sont plus propres, que
l'étrier.

L'étrier est plus plat, et embrasse
et accole la Poutre, ou le tirant,
ce que ne fait pas le Boulon, qui,
est rond, et du reste sert à la même fin.
On s'en sert encore pour tenir, et arrêter
les solives quand elles sont posées.

en bachel coe il arrive lors qu'on
pen de bois en en saillie sur vie
ou sur une court. 8H

Les Fers d'amortissement se met
sur les poinçons, et selon leur poids et
grande valent. 4. 5. 6. 7H

Les Fers de barreau, grilles, et
treillis ne se peuvent guere enimer
qu'à la hure.

La Ferrure d'une porte coune pour
vallo 5H

Celle de chaque croisée d'une porte,
l'autre 5H 10

comme les grandes croisées ont
plus de Targettes, et de Fiches, les
volets gris et les Targettes de
relier ~~les~~ peuvent valloir jusques
à environ 10H

Prix de la Charpenterie
et ce qu'il y faut observer

Le Boiserie Charpenterie se vend au
Cent de pieces.

La Piece doit avoir deux pieds
de long, et six pouces en quarré, ce
qui fait trente six pouces sur deux
pieds de longueur.

Le Cent de pieces vaut sur le
chantier 220^H
employé, qui est le meilleur menage
il vaut 300

Outre les Poutres, Sablières, et
Lambourdes, qui supportent les
solives ~~les pieces de~~ marque, sont les
Cais d'entrevous, les Posseaux, et
Sablières de cloison, Les Lambourdes
a porter les Cais, les Parquets
des planchers, Les pieces sont en
un composé le comble de la couverture,
coe semelles ou tirants, Sablières au

Plates formes, Fairer, Souffaites,
Permes, Cheurons, Arretiers,
empanons, Embrenchements,
Coyers, Poinçons, Entrect, Forces
ou Orbalistriens, Jambes de Forces,
Gousses, Clisselien, Liens, Croix
de St André, Tasseaux, Jambette,
entretoises, Blochet, et Coyaux

Les dix d'entre vous ont dix
pouces de largeur, un d'épaisseur,
et la longueur de leurs solives.
Trois de ces dix sur la longueur de
doux pouces font une pièce moins
une fixie. et la pièce employée
vallant

Ces trois dix n'en donne vallon
que
en deduis fix soit po la fixie partie
de la pièce.

Les Portaux de Cloison, et leurs
sablères, ont ordinairement quatre

pouces d'épaisseur, six de largeur,
et de vuide quinze pouces.

Les Lambourdes a supporter les
clix, et les Parquets, ont quelque
trois pouces en quarré, et sont éloignées
l'une de l'autre d'environ deux pieds
à les compter de milieu en milieu.

Les Sablières ou Plateformes sont
de la longueur de tout le corps du
logis, et se posent aussi sur la
largeur. Quand la couverture est
 élevée en croupes, elles ont
quelques six pouces de largeur
et quatre de hauteur. Il y en a
une de chaque côté, l'une sur
l'autre, et assemblée
avec les Blochers, et l'autre en bas
qui supporte les Lambourdes; ou bien
toutes deux portent sur le corps
du mur et sont assemblées par

des Entretoises de six pieds en six
pieds.

Quand le Corps de logis n'est
point couvert en groupe les
Faites, souffaites, et permes sont
aussi de toute la longueur, et de
six à sept pouces en quatre.

Les chevrons de l'ardoise ont
en longueur la largeur du Corps de
logis, et une huitième partie plus.
Ceux de la tuile ont un peu moins
que la largeur du logis, et sont
ordinairement de quatre pouces
en quatre.

Les Arretiers sont aussi longs
que l'arrete de l'angle des groupes,
pourcequ'il les faut de la largeur
des tiens un peu plus gros que
les chevrons.

Les Poinçons ont en longueur
environ les deux tiers de la largeur

du Corps de logis, Quelquefois ils
s'allongent, et s'étendent depuis le
Faîte, jusque sur la pointe ou
semelle, et leur grosseur est de six
à sept pouces.

En une ferme il n'y a d'ordinaire
qu'un ou deux entrails, et sont
en distance l'un de l'autre d'environ
six pieds. Leur longueur dépend
de la largeur du Corps de logis, et
de la hauteur de la couverture.

Comme le premier entrail
supporte parfois un Plancher, il
a environ dix pouces, et le second
six à sept.

Les Forces ou Orbalastriers ont
en quarré environ six ou sept
pouces, et leur longueur s'étend
depuis les bouts du premier entrail
jusqu'au faîte.

Les Jambes de Forces ont quelques

vingt pouces en quarré, et un peu
plus en longueur qui n'ya de
hauteur depuis l'aine du Plancher
iufques fous le premier entrait.

Les Goutters ont dix pouces sur
fix et sept pieds, et de longueur,
environ trois pieds.

Les Liens ont deux et trois pieds
en longueur, et de grosseur environ
fix pouces.

On met des Croix de A en D de
sept a huit pieds de longueur, et de
fix pouces de grosseur entre les
Faites et souffaites, dans les ambe
qui sont a fermer sur l'ambes de
forces.

Les Chantignoles et Tasseaux
ont autant en hauteur que les
Pennes sont grosses, et sont de la
grosseur des forces.

Les Tambetta, Blochet, et Liens,
ont six a sept poulces de grosseur.
Les Tambetta, et Liens qui seruent
a former un Cintre sont presque
de pareille longueur qui est de trois
pieds et demi ou quatre.

Quand on recueille les eaux il n'y
a point de cheneaux sur l'entree.
on les est de Cyaux en pareil
nombre que de Cheurons. Ils ont
environ trois pieds de longueur,
et autant de largeur que le Cheuron

Il y a des Noulets encore, et des
Chevalets servant au petit
comble qui couvrent les Lucarnes,
que l'on ne suppose point pour que
les pieces qui rempliroient le vuide
des Lucarnes contiendroient
environ autant de bois, ni aussi
le bois des Croupes parce qu'en
supputant tout le Comble ce

si estoit a pignon, on y trouuera
presque autā de bois, y adjoignant
les Arrestiers, et Plateformes, et
ce n'est que par les entraveures
quil ya plus de bois, et de facon aux
crouper.

Il seroit trop long de parler
encore des Coyers, Empanons,
et Embranchement &c

On peut scavo approchant du
vray a combien de pieces peut
reuenir tout le bois de la charpenterie
d'un comble en comptant pour
une couverture de tuile, et pour
quatre toises courantes de comble
sur un corps de logis de quatre toises
en quarré, soixante pieces de bois
au plus, et environ quinze d'auantag
pour une ordinaire. Que si au lieu de
deux pignons, il y auoit deux croupes,
on pourroit bien y en ajouter encor

quinze et sur ce pied, et proportion
on se réglerà pour le plus de longueur
et largeur des corps de logis.

Pour avoir un plus certain calcul
il faudroit faire un plan juste,
avec l'estimation tant de la longueur
que de la largeur du comble ou
bien un modèle exact du Comble,
et prendre les mesures dessus.

Du prix de la menuiserie
peinture en couleur de bois de
travées, croisées, et portes, et de la
Natte

On en estime le prix de la peinture
à la pièce d'un ouvrage entier, c'est
à dire Portes, Croisées, Parquets et
Lambris.

Les Portes d'un portant l'autre
peuvent vallo

10. 12¹¹

Les Portes ordinaires à un pouce

et demy d'espaisseur, emboittés par
haut et par bas, assemblés à clef
et languettes, et collés

La Porte po entretoirne Courten
un assez bel Escalier

Une porte cochere avecque la
ferme

La toise de Parquet

La toise quarrée de Lambris
commun

Les Croisées se tiennent et se mesurent
à la piece, et au pied.

Quand on les mesure au pied on
estime 60 pied

Quand elles n'ont qu'à cinq à sept
pieds de haut on estime la piece
environ

On peint une traçée en huile
à couleur de bois l'une portant
l'autre po

Deux portes, et deux croisées passent
pour une traicée. /

Le prix de la natte s'estime par
la quantité des brins qui entrent
en la toise le gros brin s'estime autā
que le menu, assavoir un sol, et il
enfant d'avantage de menu po
faire la toise.

Le Maistre considéré voulant
entreprendre un bâtiment, doit
sur ce prix estimer la despence qui
luy conviendra faire. Surpout
premierement les transports des
vuidanges des fondations, des
Pierres de moilon et de taille, et leur
prix, ceux de la Chaux, Sable, gros
et menu Pavé, Carreaux, Tuile,
ardoise, Latte, Contrelatte, Plu,
verre, Plomb, Fer, Bois de Charpentiers
et de menuiserie, Peintures des

Traveres, Portes, Croisées, de la Nasse,
et de la toise de tous matreaux et
besognes, qui sont selon les lieux
de prix different, et les Rits. sont
selon Paris.

de
un
21

Du Toisé
de la Maçonnerie et
Charpenterie

Les cloisons recouvertes de deux
cotes, Les Enduits de Gallets,
à cause qu'il faut contre lasser le
scellement des Lambourdes qui
supportent les Cais et Parquets.
Les Pavés à quatreaux, et les
Languettes de tuyaux de
cheminées vont p^r gros
mur. Il y en a néanmoins
qui ne s'uge^t l'ed. scellement
qu'à trois toises p^r deux de gros
mur.

Les Cais, les Planchers, et
Planchers de plâtre, les cloisons
non recouvertes de part, ni d'autre
et les Cais des Lucarnes vont
à deux toises pour une, et si

elles sont recouvertes, elles vont
à trois toises po deux.

L'enduit des vieilles murailles
qu'il faut rehacher, se compte à
six toises po une, mais quand
elles n'ont jamais été enduites,
ou qu'il y a quantité de renforts
et rétablissement à se contre,
Les Enduits vont à quatre toises
po une.

Les Solins qui sont au dessus
des poutres, se toisent au pied

On compte un pied po chaque
scellement de corbeau et pour
chaque scellement de fond aux
contrevents n'est po le scellement
des autres, un ^{demi} pied seulement.

Le scellement des barreaux de
fer se toise po demi pied chaque
dans la pierre de taille, et dans

le plâtre p^r vn quart.

On compte aussi demi pied p^r
chaque piece de moiture, quel
qu'elle n'excede ait pas la grosseur
d'un doigt.

Cette estime d'vne, de deux &c
toises p^r vne de gros mur, ne se
fait que la ou il y a beaucoup de
besogne, et aux batiments entiers,
car si ne s'agit par exemple, q^d
de l'enduit d'un lambris, cette toise
de l'enduit, n'y faisoit point de nouueau
mur de maçonnerie, seroit a
moindre prix ^{q^{ue}} la toise celle de
gros mur y estoit aussi, le maçon
faisant meilleur marché du
gros mur quand il y a d'autre
besogne.

On toise tant la hauteur q^{ue} la
largeur. Giron ou par des marches,

et en cette façon, elles vont pro-
gressivement. Si ce sont marches
tournantes, on ne les toise par
le milieu de leur longueur.

L'Arc de la voûte se toise par
dedans oeuvre, et pour toiser le
remplage des reins de la voûte
en berceau, on prend le tiers de
la longueur de l'arc qu'on
multiplie par la longueur de
toute la voûte.

Pour celles qui sont en Lunette,
ou en voûte d'arêtes, on prend le
quart de l'Arc, au lieu qu'en la
voûte en berceau, on en prend le
tiers, mais cette façon de toiser a
bien de l'erreur.

Les Piles de pierre de taille
ayant quatre faces ou celles qui
sont dans les Calées, et offices

et qui soutiennent des Arcades,
se toisent sur leur largeur, et
épaisseur, si bien que si une Pile a
quatre pieds de large, et deux
d'épais, elle sera toisée pour six pieds.

Il faut remarquer que deux sortes
de toise sont en usage, L'une
appelée, selon les us et coutumes
de Paris, ou l'on ne toise point le
vide quand il est excessif, mais
on toise toutes les saillies et moulures
de sorte que toute pièce de moulure
soit un filet ou quart de rond, et
comptée pour un demi pied, et une
corniche qui n'aura pas un pied
de haut, peut revenir par ce
moyen à plus de six pieds.

L'autre manière de toiser est
de toiser tout auant sans retour.
Par l'ordonnance, le maçon y
est obligé d'enrichir le bâtiment

de saillies et moultures, suivant la
qualité d'un bâtiment, sans qu'elles
puissent estre toisées, mais le plein ^{seul}
Neant moins l'usage est aujourd'hui
de toiser le vuide et le plein, même
jusqu'à la pointe des pignons, et
sommite des Lucarnes, le tout
quarrément, et quand il se
trouve beaucoup de vuide, il y a
bien de differentes po^{tes} auxquelles
terminer, il faut se mention
expresse, si on veut, ~~il~~ le vuider
et mesurer soient toisee, ~~ce~~ ^{ce} ~~ex~~
dessus H C

Pour le toisé de la Charpenterie,
ces difficultes se rencontrent Que
les solives qui ont six pouces sur
sept, se toise ~~ce~~ si elles avoient six
pouces en quarré.

Que les pices de Charpenterie
fournies par le marchand

augmentent en longueur, et sont
plus grandes les unes que les autres
de trois pieds, sans qu'il s'en trouve
de sept, ni de huit, de dix, ni de onze,
de treize, ni de quatorze, de seize, ni de
dix-sept. Mais par exemple
quand la pice approche plus pres
la grandeur de deux pieds que de
neuf, elle est toisee po. deux, pour ce
les charpentiers ont coutume que la
rognure y seroit inutile, bien
qu'elle soit assez considerable. Que
si elle a dix pieds, elle ne sera point
toisee po. deux, pour ce qu'une
rognure de deux pieds peut servir.
Il vaut pourtant mieux decider
cette difficultee en termes exprès par
le marche.

Du Droit Sur les Batiments

94

Ceux qui font bâtir doivent suivre
les Ordonnances sur les Batiments,
et les maîtres Architectes sont
interrogés sur ce droit, et mis en
amende, quand ils y ont fait faute
comme les Carpentiers aussi.

Qui fait une Etaille contre un
mur moitoyen y doit faire un
contremur de huit pouces d'épaisseur
à la hauteur du rec de la mangeoire
contre une cheminée en mur
moitoyen, ~~un~~ contremur doit être
fait de tuilets, ou autre chose suffisante
de demi pied d'épais

Pour un Four, Forge, ou Fourneau,
on doit laisser un demi pied de vuide
entre le mur moitoyen, et le contremur
soit être d'un pied d'épais

Pour un Puits, ou Caisne, le
Contremur doit être aussi d'un pied
d'épaisseur. Si y a puits de Côté, et
d'autre, ou un puits, et une aissance,
comptenant les épaisseurs des
murs de part, et d'autre, quatre
pieds de maçonnerie seront
suffisants entre deux, entre deux
puits suffisent au moins trois pieds.

Qui veut se labourer, ou fumer
joignant le mur d'autrui, au mur
mortier, doit se en Contremur
de demi pied d'épais, si y a des terres
sectiles, il doit être d'un pied.

Tout Propriétaires a Paris sont
tenus d'avoir des Latrines suffisantes.

Qui bâtir contre un mur non
mortier doit payer la moitié
du mur, et de la fondation jusqu'à
son hebergé avant qu'il démolisse, et
la valeur de la terre qu'il a prise

sur le voisin.

On peut hauser un mur
moitien autant que l'on veut à
ses despens propres, pourveu que le
mur soit capable de porter le
rehaussement, sinon, il le faut rehausser
fortifier, et prendre l'épaisseur sur
soy.

Qui veut ~~construire~~ un bon
mur de clôture pour en faire un
propre à porter son bâtiment,
en faisant tout les fraix ne payera
aucune charge, et si l'aide du
mur ancien, il les payera.

Les charges sont de payer de six
toises l'aine de ce qui se fera au dessus
de six pieds.

On peut eslever si haut qu'on
voudra un mur moitien en
payant la moitié du mur, l'autre
un titre contraire.

On n'y peut faire trou, fenestre
ni ~~mettre~~ verre dormant sans
le consentement du voisin.

Le verre dormant est un verre
collé a plâtre, et qui ne peut souffrir.
Le fer maille est un treillis de barres
ou ouvertures, peuvent estre de quatre
pouces en tout sens.

Qui a un mur aluy seul
apparten, et joignant sans moyen
l'heritage d'autrui sans moyen
il y peut auoir des verres aux us de
Paris, assés de neuf piés de haut
au dessus du rez de chaussée ou terre,
au premier étage, et aux autres,
de sept piés au dessus du rez de
chaussée, le tout a fer maille, et
verre dormant.

Nul ne peut se faire des verres
droites, si ni a six piés de distance
entre les verres et l'heritage du voisin.

et p^o les b^ees ou celles de cote,
suffiront deux p^{ie}ds

On ne peut percer, ni demolir,
ou toucher a un mur moitojen
qu'en signifi^c au voisin.

On peut se ce q^l son voisin a en
un mur moitoien, en faisant les
trave, et le denonciant, pourveu
qu'en restablisse deum, et qu'on
battisse incessamment.

On peut contraindre de restablir
un mur penoant et corrompu,
et se payer la portion convenable
au voisin avec laquelle il est com^m.

On ne peut mettre poultr^e ni
solives dans un mur non commun.

En mur moitojen, il y faut se
des Jambes perpaignes, ou chaines
et corbeaux de pierre de taille p^o
les soutenir, en restablisse le mur, et ne
les faisant porter que sur la moitie

En la Preuosté de Paris, on est contraint
de contribuer au mur de clôture jusqu'à
la hauteur de six pieds, compris le chaperon.
hors le village de La Bourges on ne peut
être contraint de faire nouveau
mur, mais à la refection jusqu'à
l'ancienne hauteur, si on ne veut
renoncer à la terre sur laquelle le
mur est assis.

Tous murs de paracoûts, et Jardin
sont réputés moitoyens.

Ils ne sont ainsi de fossées de séparation.
On ne peut se de fossées à Eau ni
de cloaques, qu'à six pieds en tout
sur du mur moitoyen, ou particulier.

Pour la décoration des villes &c.
veut que toutes saillies soient abattues,
et que les maisons rebatties aient
leurs murailles de maçonnerie
sur les rues et places publiques.

